

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2379 - 7 mars 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Pour faire entendre  
le camp des travailleurs**

**Les listes**

**Lutte Ouvrière**

**aux municipales**

p. 3 et 4



**Ukraine**

**Derrière les gesticulations guerrières**

p. 8

# SOMMAIRE

## Élections

- p. 4 ■ Lutte Ouvrière aux élections municipales  
■ Explosion du chômage et délinquance

## Leur société

- p. 5 ■ Pacte de responsabilité  
■ Créations d'emplois, peau de chagrin  
■ Évasion fiscale  
■ Copé et la transparence
- p. 6 ■ Manifestons le 8 mars  
■ La protection sociale dans la rue  
■ Ayraut cible les opérateurs d'Etat
- p. 7 ■ Suppressions de postes dans l'éducation  
■ Grève au lycée Arthur-Rimbaud  
■ Loi sur les stages
- p. 11 ■ Économies sur les collectivités locales  
■ Maires des petites communes : les bénévoles de l'administration  
■ Amiante dans les HLM
- p. 12 ■ Dans les cliniques privées  
■ Mobilisation des intermittents  
■ Foyer Cara - Saint-Ouen  
■ Non aux licenciements chez Renault Trucks
- p. 16 ■ Le classement Forbes des milliardaires  
■ Accessibilité dans les lieux publics  
■ Le fil rouge

## Dans le monde

- p. 8-9 ■ Gesticulations guerrières en Ukraine  
■ Le pouvoir marocain et les migrants  
■ Mariage forcé en Mauritanie

## Il y a trente ans

- p. 10 ■ 4 mars 1984 : première des grandes manifestations pour l'école privée

## Dans les entreprises

- p. 13 ■ Continental-Toulouse : le patron lâche du lest  
■ Victoire morale à Valeo - Angers  
■ Aéroport de Roissy
- p. 14 ■ Emplois menacés chez Altia  
■ La « sécabilité » à La Poste  
■ Samsonite : méthodes de patrons
- p. 15 ■ Économies scandaleuses au CHU de Clermont  
■ Suppressions d'aides-soignantes à Beaujon  
■ CHRU de Limoges  
■ « Sortologie » au CHU de Grenoble

# Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

## Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques Faire entendre le camp des travailleurs

### REIMS

**Mardi 11 mars à 20 h 30**

Salle Rossini  
Face au centre commercial Courlancy  
avec **Thomas ROSE** qui conduit la liste *Lutte Ouvrière à Reims*

### ROUEN

**Mercredi 12 mars à 20 h 30**

Halle aux Toiles - place de la Basse-Vieille-Tour  
avec **Frédéric Podguszer** qui conduit la liste *Lutte Ouvrière à Rouen*

### RENNES

**Jeudi 13 mars à 20 h 30**

Maison de quartier de Villejean 2, rue de Bourgogne  
avec **Valérie Hamon**, qui conduit la liste *Lutte Ouvrière à Rennes* et **Fabrice Lucas**, qui conduit la liste *Lutte Ouvrière à Saint-Jacques-de-la-Lande*

### ORLÉANS

**Vendredi 14 mars à 20 h 30**

Centre de Conférences  
Place du 6 juin 1944  
avec **Farida Megdoud** qui conduit la liste *Lutte Ouvrière à Orléans*

### TOULOUSE

**Mercredi 19 mars à 20 h 30**

Salle du Sénéchal - 17, rue Rémusat  
avec **Sandra Torremocha** et les têtes de liste *Lutte Ouvrière de la région toulousaine*

### LYON

**Jeudi 20 mars à 20 h**

Salle Victor-Hugo (mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement) 33, rue Bossuet  
avec **Marie-Christine Pernin** et les têtes de liste *Lutte Ouvrière de la région lyonnaise*



## Fête régionale de Lutte Ouvrière

### CREIL

**Samedi 15 mars à partir de 16 h**

Salle Georges-Brassens, 136, avenue Aristide-Briand à Villers-Saint-Paul à 18 h 45, allocution de **Nathalie Arthaud**

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal mars 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière**

**l'hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière**

**multimédia**

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière**

**audio**

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information**

**hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

## Élections municipales Faire entendre le camp des travailleurs

Le compte à rebours des élections municipales est lancé. Sauf dans les petites communes, ces élections voient s'affronter des listes présentées par les différents partis. Mais bien malin est celui qui peut dire, à coup sûr, à quel parti se rattache telle ou telle liste, tel ou tel candidat.

Les candidats du PS, craignant de pâtir du discrédit gouvernemental, ne tiennent pas à mettre en avant leur étiquette et insistent pour que l'on ne parle que du local. Et cela va bien, au fond, aux candidats de droite, car l'UMP n'est pas, par les temps qui courent, une si bonne carte de visite.

Ils veulent ainsi dépolitiser ces élections. Comme si ces programmes locaux et leur financement ne dépendaient pas eux aussi de la politique nationale ! Il ne faut pas entrer dans leur jeu.

Cela va faire deux ans que Hollande est au pouvoir. Il a lanteriné les travailleurs et laissé le chômage exploser, en justifiant les licenciements. Non seulement le gouvernement a fait cadeau sur cadeau au patronat, mais il l'a aidé à aggraver l'exploitation, au nom de la compétitivité.

Élu sur le slogan « *le changement c'est maintenant* », Hollande continue la politique de Sarkozy. Comme la droite, il sacrifie les travailleurs sur l'autel des profits du patronat. Et il faudrait que les travailleurs ne disent pas leur colère ? Il faudrait qu'ils attendent l'élection de 2017 ? Il n'y a pas de raison.

Ces élections municipales, suivies des européennes, tombent à point nommé pour que les travailleurs, les chômeurs, les retraités, écœurés par cette politique, la dénoncent. La droite et l'extrême droite n'ont pas le monopole de l'opposition ! Les travailleurs peuvent faire entendre leur camp et leurs intérêts de classe.

Les candidats se disent tous « à l'écoute des habitants ». Mais ce qui changerait la vie de millions de femmes et d'hommes serait d'avoir un travail en CDI, à temps plein, et de ne plus être ballotés de petits boulots en petits boulots. Ce serait d'être assurés de toucher un salaire permettant de payer factures, loyers et traites.

Même les problèmes dits « locaux », l'habitat, les

transports, relèvent d'un rapport de force général. Car les 50 milliards de coupes dans les budgets publics prévues par le gouvernement se feront justement dans les transports, dans les budgets consacrés au logement, à la santé, à l'éducation.

Du Parti socialiste au Front national en passant par la droite, tous sont d'accord pour prêcher aux travailleurs l'attentisme, si ce n'est la résignation. Les uns comme les autres défendent l'idée qu'il faut d'abord et avant tout retrouver de la compétitivité, gagner des marchés et de la croissance, c'est-à-dire améliorer les affaires et les profits de la bourgeoisie.

Les travailleurs ne doivent se laisser lanterner ni par les uns ni par les autres, ils doivent avancer leurs exigences.

On ne fera pas reculer le chômage sans imposer l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous et des embauches massives. Les travailleurs doivent affirmer leur volonté de se défendre aussi contre la démolition de leur pouvoir d'achat et de leurs droits sociaux.

Imposer ces revendications vitales dépendra de la combativité du monde du travail dans son ensemble et de sa capacité à renouer avec les luttes massives. Mais dans les élections chacun, individuellement, peut faire le geste d'affirmer ces revendications.

C'est avec cet objectif que Lutte Ouvrière a constitué des listes pour les élections municipales dans les grandes villes et les villes ouvrières du pays, pour faire entendre le camp des travailleurs. Dans les élections européennes qui suivront, Lutte Ouvrière se présentera avec le même objectif.

Ces listes signifieront le rejet de cette politique anti-ouvrière qui consiste à lanterner les travailleurs et à leur demander de patienter, alors même que tout est fait pour démolir leurs conditions d'existence.

Elles permettront à ceux qui le veulent de faire un geste politique sans ambiguïté, celui d'affirmer les revendications des travailleurs, la dignité ouvrière, la fierté d'appartenir à une classe sociale qui produit tout et fait vivre la société.

### Meeting Lutte Ouvrière à Paris Faire entendre le camp des travailleurs

**Vendredi 7 mars à 20 h 30**  
avec **Nathalie ARTHAUD** et **Jean-Pierre MERCIER**

et les têtes de liste LUTTE OUVRIÈRE  
aux élections municipales de la région parisienne

**Théâtre de la Mutualité**

24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>e</sup> - Métro: Maubert-Mutualité

Entrée libre



## Aux élections municipales du 23 mars

### Les listes Lutte Ouvrière

Lutte Ouvrière présentera au total 204 listes, toutes intitulées « Lutte Ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs », aux élections municipales du 23 mars.

Ces listes ne mèneront pas une campagne locale. Focaliser le débat sur les questions municipales, comme si les choses pouvaient changer réellement au niveau local au moment où la crise s'approfondit, où le chômage et la pauvreté s'accroissent partout dans le pays, cela revient à faire diversion. C'est demander aux travailleurs de taire leur colère sur la situation générale, pour se préoccuper de choses secondaires.

Au contraire, les listes Lutte Ouvrière diront aux travailleurs qu'il faut profiter de l'occasion pour dire leur opposition à la politique gouvernementale. Elles chercheront à mettre en avant les revendications vitales du monde du travail, pour les populariser en vue des luttes à venir.

Tous ceux qui se retrouvent dans ces revendications, dans ce programme de lutte des exploités, pourront l'affirmer par leur vote partout où une liste Lutte Ouvrière est présente.

Pierre ROYAN

#### • Alsace

– Colmar, Ensisheim, Mulhouse, Schiltigheim, Strasbourg

#### • Aquitaine

– Bègles, Bordeaux, Langon, Mérignac

#### • Auvergne

– Clermont-Ferrand, Montluçon, Moulins

#### • Basse-Normandie

– Caen

#### • Haute-Normandie

– Évreux, Dieppe, Le Havre, Oissel, Rouen, Sotteville-lès-Rouen

#### • Bourgogne

– Autun, Auxerre, Chalon-sur-Saône, Chenove, Dijon, Le Creusot, Montbard, Nevers, Quetigny, Talant

#### • Bretagne

– Brest, Lanester, Lannion, Ploufragan, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Jacques-de-la-Lande

#### • Centre

– Bourges, Chartres, Châteauroux, Fleury-les-Aubrais, Joué-lès-Tours,

Montargis, Orléans, Saint-Pierre-des-Corps, Tours, Vierzon

#### • Champagne-Ardenne

– Charleville-Mézières, Reims, Troyes, Vitry-le-François

#### • Franche-Comté

– Audincourt, Belfort, Besançon, Dole, Grand-Charmont, Montbéliard, Valentigney

#### • Languedoc-Roussillon

– Montpellier, Perpignan

#### • Limousin

– Limoges

#### • Lorraine

– Frouard, Metz, Nancy, Thionville, Vandœuvre-lès-Nancy

#### • Midi-Pyrénées

– Colomiers, Cugnaux, Montauban, Muret, Toulouse, Tarbes

#### • Nord-Pas-de-Calais

– Calais, Denain, Dunkerque, Ferrière-la-Grande, Fourmies, Lens, Liévin, Lille, Maubeuge,

Orchies, Roubaix, Sin-le-Noble, Villeneuve-d'Ascq, Wattrelos

#### • Pays de la Loire

– Angers, Cholet, Nantes, Les Ponts-de-Cé, Laval, Le Mans, La Roche-sur-Yon, Saint-Nazaire, Trélazé

#### • Picardie

– Amiens, Beauvais, Clermont, Compiègne, Creil, Margny-lès-Compiègne, Laon, Saint-Quentin

#### • Poitou-Charentes

– Angoulême, Châtelleraut, La Rochelle, Poitiers, Rochefort

#### • Provence-Alpes-Côte d'Azur

– Arles, Carros, Marseille 2<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> secteurs, Toulon

#### • Rhône-Alpes

– Annecy, Bourg-en-Bresse, Échirolles, Grenoble, Lyon 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> arrondissements, Oullins, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Saint-Fons, Saint-Martin-le-Vinoux,



Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villefontaine, Villeurbanne

#### • Île-de-France

##### Ville de Paris

– Paris 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> arrondissements

##### Seine-et-Marne

– Melun

##### Yvelines

– Aubergenville, Conflans-Sainte-Honorine, Les Clayes-sous-Bois, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Poissy

##### Essonne

– Corbeil-Essonnes, Draveil, Les Ulis, Vigneux-sur-Seine

##### Hauts-de-Seine

– Bagneux, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers, Malakoff, Nanterre

##### Seine-Saint-Denis

– Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bagnolet, Bobigny, Clichy-sous-Bois, Drancy, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Le Blanc-Mesnil,

Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Livry-Gargan, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville, Saint-Denis, Saint-Ouen, Villepinte

##### Val-de-Marne

– Alfortville, Arcueil, Choisy-le-Roi, Créteil, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Limeil-Brevannes, Maisons-Alfort, Thiais, Villejuif, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine

##### Val-d'Oise

– Argenteuil, Bezons, Cergy, Ermont, Herblay, Jouy-le-Moutier, Louvres

##### • Île de la Réunion

– Saint-Benoît

### • Contre l'explosion du chômage

## Interdiction de tous les licenciements !

**Le chômage continue d'augmenter. Cette réalité dramatique vécue au quotidien par des millions de travailleurs et leurs familles, même les statistiques officielles doivent la reconnaître, malgré les trucages de ces chiffres grâce aux radiations et autres astuces administratives.**

En janvier, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, ceux qui n'ont aucun travail, a encore augmenté de 8 900 personnes, soit 0,3 %. Dans tout le pays, il y a maintenant 3 316 200 demandeurs d'emploi n'ayant effectué aucun travail dans le mois, un chiffre record, en augmentation de 4,4 % sur un an. En incluant les chômeurs qui ont une activité réduite, en augmentation eux aussi de 23 000 en janvier, on arrive au chiffre record de 4,92 millions de demandeurs d'emploi. Parmi eux, plus de 750 000 seniors pointent à Pôle

emploi (plus 11,6 % en un an). Quant aux jeunes chômeurs de moins de 25 ans, dont le gouvernement se vantait d'avoir fait reculer le nombre, celui-ci ne baisse plus en janvier 2014. Enfin les chômeurs de longue durée, soit plus d'un an, sont de plus en plus nombreux : ils sont plus de deux millions, en augmentation de 12,3 % en un an.

En décembre, les chiffres du chômage avaient montré ce qu'il fallait penser des déclarations ridicules de Hollande sur « l'inversion de la courbe du chômage ». Aujourd'hui, malgré les chiffres de janvier, on

a droit aux mêmes balivernes. C'est Michel Sapin qui annonce « moins de chômeurs à la fin de l'année 2014 ». C'est Jean-Marc Ayrault, le Premier ministre, pour qui il faut « encore persévérer sans faiblir », car le pacte de responsabilité – 30 milliards de cadeaux au patronat – sera « une clé qui nous permettra de faire reculer durablement le chômage »... alors que le Medef se refuse à garantir la moindre embauche.

Cela fait deux ans que Hollande est au pouvoir, deux ans qu'il dit que la lutte contre le chômage est sa priorité. Avant lui, Sarkozy pendant cinq ans avait tenu le même discours. Mais l'un comme l'autre, au service du grand patronat, n'ont rien fait de réel contre le chômage. Pire, leur politique l'a aggravé, puisqu'ils ne lèvent pas

le petit doigt pour s'opposer aux plans de licenciements massifs qui frappent la classe ouvrière. Et ce ne sont pas les déclarations d'un Montebourg, le ministre du Redressement productif, qui y changent quoi que ce soit, même s'il annonce maintenant 1,6 million d'emplois grâce au pacte de responsabilité, alors que Gattaz, le président du Medef, n'avait pas osé aller au-delà d'un million embauches... avant de se rétracter.

Contre le chômage, la première urgence serait d'interdire les licenciements, en obligeant les patrons à prendre sur leurs bénéfices accumulés pour maintenir les emplois. Pour l'imposer, les travailleurs ne peuvent compter que sur leur mobilisation, et surtout pas sur ce gouvernement.

Cédric DUVAL

## Faire dire aux chiffres ce qu'on veut

Un rapport de l'Inspection générale de l'administration révèle que, depuis une dizaine d'années, avec une apogée sous la présidence de Sarkozy, les actes de délinquance ont été systématiquement minorés, des plaintes reportées au mois suivant ou même carrément détruites. Ainsi, un cambriolage était enregistré comme une simple « dégradation de porte » et près de 15 000 faits de délinquance auraient disparu en 2011. L'arrivée du Parti socialiste au pouvoir n'a pas fait disparaître ces pratiques, tant « il est difficile à certains policiers de rompre avec leurs habitudes », a déclaré un haut fonctionnaire de la Préfecture de police, trouvant ainsi des excuses à leur façon d'agir.

Un vol de sac à main sur une personne âgée ? Une bonne blague. Une agression avec coups et blessures ? Des jeux un peu brutaux de cour de récréation. Zen, la police.

M. L.

## • Pacte de responsabilité

# Hollande en veine de cadeaux au patronat

**Sous quelle forme faire cadeau de 30 milliards aux capitalistes? C'est le principal problème du gouvernement pour rédiger son pacte de responsabilité car, pour ce qui est des créations d'emplois, il est clair que le patronat fera ce qu'il voudra, c'est-à-dire rien du tout.**

Il avait d'abord été question, à la demande du Medef, que les entreprises n'aient plus à payer de cotisations sur les allocations familiales. Une autre piste est aujourd'hui à l'étude, celle d'une nouvelle baisse des cotisations patronales sur les bas salaires.

Les exonérations sont déjà

considérables. Les entreprises économisent actuellement 400 euros de cotisations patronales par mois sur un smic, notamment en vertu du dispositif mis en place par François Fillon et maintenu par l'actuel gouvernement socialiste. Celui-ci y a ajouté le crédit impôt compétitivité emploi (CICE) dont Jean-Marc Ayrault, le Premier ministre, vient d'annoncer qu'il serait maintenu. Il est plébiscité par le patronat et équivaut à un allègement supplémentaire de 4% la première année et de 6% les suivantes sur les cotisations. Il faudrait y ajouter des exonérations pouvant aller jusqu'à la totalité des cotisations, par exemple en cas d'embauche

d'apprentis ou pour des entreprises situées dans une zone franche. Si une baisse des cotisations patronales pouvait créer de l'emploi, cela se saurait car, pendant que s'empilaient tous ces dispositifs, le chômage, lui, n'a cessé d'augmenter.

Le gouvernement étudie cependant la possibilité d'en rajouter encore. Il est question, dans un rapport qu'il a demandé, de porter les exonérations au niveau du smic à 500 euros, ou d'en étendre le champ d'application de 1,6 fois le smic à deux fois celui-ci.

Il sera toujours temps ensuite de faire payer ces cadeaux par la population.

**Daniel MESCLA**

## • Évasion fiscale

# Petite pénalité pour gros fraudeurs

L'administration fiscale est lancée, sous la houlette du ministre du Budget Bernard Cazeneuve, dans une grande opération de blanchiment des capitaux. À tous les bourgeois français qui ont, parfois depuis plusieurs générations, caché leur fortune en Suisse ou ailleurs pour frauder le fisc, il est donné la possibilité de déclarer et de rapatrier leur magot en France. Mais, comme la bourgeoisie est très peu sensible aux vibrants appels au patriotisme économique, le gouvernement a promis des conditions généreuses à ceux qui voulaient bien faire ce geste. Cela tombe à pic, pour

ces millionnaires angoissés à la perspective que le secret bancaire en Suisse soit de moins en moins absolu.

Les 241 premiers dossiers traités par le fisc ont abouti au rapatriement de 296 millions d'euros. Ce sont donc des fortunes moyennes, dans ce milieu, à peine plus d'un million d'euros par famille, qui sont blanchies moyennant une pénalité de moins de 24% de ces sommes. C'est bien peu, pour de l'argent qui n'a pas été taxé pendant des dizaines d'années. Les fraudeurs n'encourent aucune poursuite. Et rien ne dit qu'ils aient pour autant

déclaré tout leur argent au noir : il reste pas mal de comptes bancaires dans les paradis fiscaux.

Les plus grandes familles de la bourgeoisie française, de leur côté, ont en permanence des centaines de millions, voire des milliards, placés dans toute une série de supports financiers à travers la planète. Elles ont à leur service les meilleurs avocats fiscalistes et pratiquent l'évasion, pardon, l'optimisation fiscale en grand. Sûrs et certains que jamais les politiciens à leur service ne menaceront leurs capitaux, pour l'instant ces milliardaires ne se donnent même pas la peine de rechercher l'absolution du gouvernement français.

**Lucien DÉTROIT**

## • Procureur financier

# Les fraudeurs n'ont qu'à bien se tenir

Après l'affaire Cahuzac, qui avait révélé que l'ex-ministre du Budget avait placé de l'argent en Suisse afin d'échapper au fisc français, Hollande avait promis de créer un poste de super-procureur spécialisé dans les affaires de corruption et de fraude fiscale. On allait voir ce qu'on allait voir!

C'est chose faite depuis le 3 mars avec la nomination d'Éliane Houlette, assistée pour l'instant de quatre magistrats avec, peut-être, la perspective d'une quinzaine supplémentaire dans le courant de l'année. Ils ont déjà 110 dossiers à traiter, et non des moindres puisque parmi eux figurent ceux de

Cahuzac, Balkany, Dassault... Vu la complexité de toutes ces affaires qui traînent dans les tiroirs de la justice depuis des années, et sachant que ce parquet financier a pour charge de traiter les délits aussi vastes et variés que les délits boursiers ou financiers, la corruption, les trafics d'influence, le détournement de fonds publics, la fraude à la TVA et autres fraudes fiscales, en passant par le blanchiment d'argent sale, etc., peut-être que d'ici vingt ou trente ans la vérité pointerait le bout de son oreille.

Avec la création de ce parquet financier, les fraudeurs ont de quoi trembler... de rire.

**M.L.**

# Créations d'emplois, peau de chagrin

Au moment de l'annonce du pacte de responsabilité par Hollande, le président du Medef, Pierre Gattaz, avait laissé miroiter la création d'un million d'emplois. Le ministre Montebourg, lui, avait sans vergogne lancé le chiffre de deux millions d'emplois créés. Aujourd'hui, les organismes d'État sont obligés de dire que cela serait au mieux 100 000 ou 300 000 emplois.

À l'approche de la première réunion de négociations sur le pacte de responsabilité, Gattaz a bien annoncé comment les grands patrons avaient décidé de disposer des milliards offerts par le gouvernement. Mais, concernant les éventuelles « contreparties » en nombre d'emplois créés, le Medef pourrait tout au plus tolérer un « comité de suivi », mais il est hors de question pour lui de s'engager à créer le moindre emploi.

Pourtant, c'est toujours prétendument au nom de l'emploi

que dix milliards supplémentaires de baisses de charges vont être accordés chaque année au patronat.

Tout récemment, un organisme étatique, le Haut conseil du financement de la Sécurité sociale, a chiffré ce que pourrait vraiment entraîner le pacte de responsabilité. Au mieux, les dix milliards de cadeaux supplémentaires pourraient entraîner la création de 100 000 à 300 000 emplois en cinq ans. On est donc bien loin du million d'emplois.

Et puis, combien d'emplois seront détruits dans les services publics, pour financer ces dix milliards? Si demain la crise s'aggrave, le patronat continuera de supprimer des emplois tout en empochant ces dix milliards supplémentaires.

Le vrai bilan de toutes les politiques d'allègement des cotisations patronales, c'est l'accroissement des profits et l'accroissement du chômage.

**Pierre ROYAN**



# Copé et la transparence

Le Point a révélé que Jean-François Copé, dirigeant de l'UMP, aurait désigné une société amie, Bygmalion, pour médiatiser la campagne présidentielle de Sarkozy, gonflé les factures de cette société jusqu'à huit millions d'euros, faisant exploser le budget de campagne. Puis, quelques mois après, les comptes de campagne de Sarkozy ayant été refusés par le Conseil constitutionnel, le même Copé, accompagné de l'ex-président, est venu demander aux soutiens de l'UMP de bien vouloir verser

leur obole, à concurrence de onze millions d'euros.

Copé s'est évidemment fait un devoir de répliquer. Dans une « déclaration solennelle », l'actuel président de l'UMP a annoncé qu'il proposerait, un jour, un projet de loi rendant obligatoire la transparence des comptes de tous les partis politiques et que, jusqu'à ce que cette loi soit effective, il mettrait sous scellés les comptes de son parti.

Étrange réaction, car une loi sur la transparence des comptes des partis

politiques existe déjà depuis 1988... et Copé devrait tout de même le savoir. Quant à enterrer les comptes de l'UMP et à les faire garder par un huissier, ce n'est pas précisément de la transparence.

Pour conclure sa déclaration, Copé s'est affirmé traqué par des journalistes malfaisants, voire victime d'un complot. Depuis qu'il s'est cru visé par le titre du livre *Tous à poil*, il souffre manifestement de la manie de la persécution.

**Paul GALOIS**

## • Journée internationale de lutte des femmes

### Manifestons le 8 mars !

C'est en 1910, lors d'un congrès de l'Internationale ouvrière, que les militantes décidèrent d'organiser une journée internationale de lutte des femmes pour l'égalité. Un siècle plus tard, bien des combats restent à mener.

Dans les pays dits démocratiques, si les femmes ont conquis dans la loi les mêmes droits que les hommes, cette égalité juridique reste une fiction. Les femmes continuent à toucher des salaires et des retraites inférieurs à ceux des hommes, à être plus touchées par le chômage et à être plus nombreuses à subir la précarité. Le droit à l'IVG, ce droit essentiel pour les femmes, et conquis par leur lutte, de décider si elles veulent ou pas être mères, est remis en cause.

Ailleurs, dans le monde, les femmes doivent lutter, résister, s'organiser, pour leur liberté, l'égalité et la dignité. Il leur faut se battre contre les mariages forcés, les mutilations et violences sexuelles, contre toutes les formes de soumission qui leur sont infligées.

Le combat pour la conquête et le respect des droits de toutes les femmes reste d'actualité et le 8 mars reste une journée internationale de lutte, même si les combats doivent être menés chaque jour. Lutte Ouvrière se joint à la manifestation organisée ce jour-là.

**Samedi 8 mars à 14 h 30 à Paris, de Bastille à Richelieu-Drouot, à l'appel du Collectif national pour les droits des femmes**

## Petite liste des inégalités

### Salaire

Malgré plus d'un demi-siècle de conventions, de promesses et de lois, nationales et internationales, le salaire des femmes reste en France plus de 20 % inférieur à celui des hommes. Et cet écart s'est encore accru depuis le début du siècle. Pourtant les femmes réussissent en moyenne mieux leurs études et sont plus diplômées que les hommes.

### Pension de retraite

La pension des femmes est en moyenne 40 % plus faible que celle d'un homme.

### Qualification

Moins les professions sont qualifiées, plus les femmes y sont nombreuses. Elles occupent 62 % des emplois non qualifiés. Et dans chaque niveau hiérarchique les salaires des femmes « collent » au niveau le plus bas.

Nombre de femmes occupent un emploi inférieur à leur qualification. D'ailleurs, plus on monte dans la hiérarchie, moins on trouve de femmes. Elles sont rarissimes à la tête des grands groupes. Comme si femme et pouvoir étaient des mots antagoniques.

Un imbécile le disait déjà chez Molière : « Du côté de la barbe est la toute-puissance. »

### Pauvreté

En France, 4,7 millions de femmes sont sous le seuil de pauvreté, contre 3,9 millions d'hommes. 1,4 million de femmes touchent le RSA, 1 million d'hommes. 80 % des bas salaires sont touchés par des femmes.

### Congé parental

Là, curieusement, les femmes sont les championnes et représentent plus de 90 % des parents bénéficiant d'un congé parental. Cela vient surtout de ce que le père gagne en général plus que la mère, et qu'en plus l'indemnité pour congé parental n'est pas proportionnelle au salaire.

Les réactionnaires en concluent que l'amour maternel serait plus fort que l'amour paternel et que les femmes sont faites pour élever les enfants.

### Temps partiel

82 % des salariés à temps partiel sont des femmes. Le temps partiel touche 30 % des femmes au travail, contre moins de 5 % des hommes. Si certaines ont parfois choisi le temps partiel pour mieux pouvoir s'occuper des enfants, cela est devenu un système, où les employeurs ne proposent aux femmes que des contrats à temps partiel.

### Taux d'activité

70 % des femmes ont aujourd'hui un travail. En 1975 elles n'étaient que 40 %. Mais c'est moins que les hommes, dont 75 % ont un travail.

Cela ne signifie pas que près d'un tiers des femmes se reposent. Celles qui n'ont pas d'emploi travaillent, mais uniquement à la maison. On pourrait aussi dire qu'un tiers des femmes n'ont qu'un travail, et que les deux tiers en ont deux.

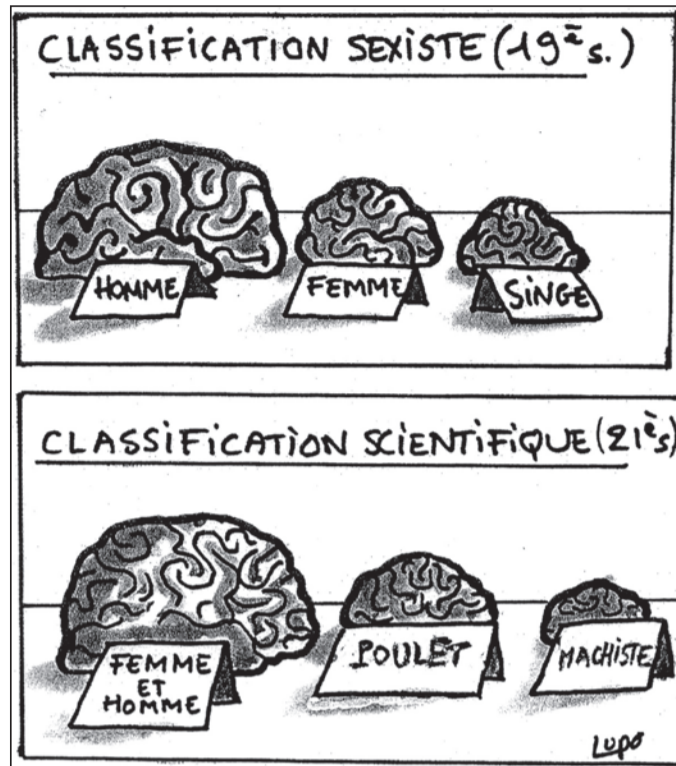
### Crimes domestiques

En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son mari ou compagnon. Elles étaient 148 en 2012. Et, comme l'a montré l'assassinat de Marie Trintignant, cela n'arrive pas que dans les milieux pauvres et incultes.

Quant aux autres violences inacceptables, comme les viols conjugaux, les coups et blessures, bien que tombant en principe sous le coup de la loi, ils sont très rarement punis.

### Centres d'IVG et de planning familial

Le nombre de ces centres se réduit de plus en plus, faute en particulier de subventions publiques. Quant aux directeurs d'hôpitaux qui cherchent plus de rentabilité, ils choisissent assez facilement de fermer ou de fusionner un service pratiquant des interruptions volontaires



de grossesse, interventions peu rentables et peu valorisantes.

Résultat : il est de plus en plus difficile de trouver, et dans les temps, un centre pour pratiquer une IVG. Beaucoup doivent se rendre dans des pays où la législation est plus souple. Ce serait pourtant la moindre des choses de pouvoir choisir si et quand on veut avoir un enfant.

### Gynécologie obstétrique

Cette négligence vis-à-vis des centres d'IVG n'est même pas la marque d'une plus grande attention portée aux maternités. Nombre de celles-ci ferment dans les villes moyennes, victimes de regroupements sur les grands centres hospitaliers.

Par ailleurs, l'État a décidé en 1987 de cesser de former des médecins gynécobstétriciens, spécialistes de la prévention et du suivi de toutes les maladies spécifiques aux femmes. Seules continuent les formations de chirurgiens obstétriciens. Malgré les protestations et en dépit de quelques bonnes paroles de ministres, cette spécialité médicale n'existe plus en France.

Vincent GELAS

## • 18 mars, la protection sociale dans la rue

Les fédérations CGT, FO, CFTC, CGC, CFDT et les syndicats représentant les cadres et les agents de direction des organismes sociaux à l'échelle nationale appellent tous les salariés à faire grève le mardi 18 mars et à manifester à Paris jusqu'à Matignon.

L'appel vise tout le personnel de Sécurité sociale (Assurance-maladie, retraite, Allocations familiales, Urssaf) soit 160 000 salariés, mais également tous les travailleurs d'organismes sociaux comme le RSI, Régime social des indépendants

(6 000 employés), la MSA, Mutualité sociale agricole (17 000 salariés), les associations d'aide à domicile (1,5 million de salariés), les organismes mutualistes (70 000 personnes) et Pôle emploi (45 000 salariés). Les revendications sont les

mêmes pour tous : augmentation des salaires – la CGT réclame 300 euros de rattrapage et pas de salaire inférieur à 2 000 euros – l'embauche de personnel en CDI de toute urgence et l'amélioration des conditions de travail.

Un mécontentement

profond existe dans tous les organismes. Depuis des mois se déroulent des conflits localisés dans divers villes du pays. Alors, la proposition de le dire tous ensemble recueille, à juste titre, un large écho.

Correspondant LO

## • Opérateurs d'État

# Nouvelle cible du gouvernement Ayrault

Dans une interview au journal *Le Parisien*, Jean-Marc Ayrault a annoncé qu'il voulait fusionner ou supprimer une partie des 550 opérateurs d'État. Poursuivant sur le même ton les attaques précédentes du ministre du Budget à leur encontre, le Premier

ministre prétend qu'ils « ont eu tendance à prendre leur aise », afin de justifier un nouveau plan d'économies.

Plus de 440 000 personnes travaillent dans de tels organismes utiles à la population, aussi divers que Météo France, le CNRS, Pôle

emploi, le Musée du Louvre ou encore la SNCF. Avec des statuts très variés, ces organismes dépendent, pour l'essentiel de leur financement, des dotations que leur verse l'État.

Les attaques ne datent pas d'aujourd'hui. L'opération

de serrage de vis avait commencé sous le gouvernement Fillon. Mais elle a pris de l'ampleur dans le budget 2014 qui prévoit 1,2 milliard de budget en moins et 1 229 postes supprimés, hors Pôle emploi et universités. Mais le gouvernement

veut passer à la vitesse supérieure. À la recherche de 50 milliards pour financer le pacte de responsabilité, il va non seulement supprimer des emplois, mais supprimer des services publics utiles à la population.

Gilles BOTI

## • Dans l'Éducation

# Non aux suppressions de postes !

Mardi 4 mars, dès le lendemain de la rentrée des vacances scolaires dans la région parisienne, des collèges, lycées et lycées professionnels étaient en grève. Un rassemblement était organisé, regroupant 300 personnes près de l'Assemblée nationale à Paris. Les enseignants ne comptent pas en rester là. Des journées de grève sont d'ores et déjà prévues dans certains établissements pour la semaine suivante.

Partout, on retrouve les mêmes problèmes et les mêmes sujets de mécontentement. La dotation horaire globale, c'est-à-dire le nombre d'heures d'enseignement allouées à chaque établissement, est en baisse dans beaucoup de collèges et lycées, ce qui signifie des suppressions de postes. Dans un collège de Rosny, dans la région parisienne, ces postes supprimés sont remplacés... par des heures supplémentaires. Des classes seront supprimées dans un grand nombre de collèges.

Ainsi, au collège Fabien à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, deux classes devraient disparaître, le nombre d'élèves restant le même : cela signifie qu'une augmentation des effectifs par classe est à craindre pour la rentrée scolaire prochaine. Des sections sont supprimées également dans les

lycées professionnels. Ainsi, au lycée Blanqui à Saint-Ouen, une seconde professionnelle en gestion-administration devrait être supprimée : les élèves n'auront qu'à trouver des places ailleurs. Certaines spécialités de l'enseignement professionnel doivent également disparaître : les enseignants en comptabilité ou économie-droit sont priés de se reconverter.

Il y a quelques semaines, le ministre de l'Éducation nationale, Peillon, avait tenté d'expliquer qu'il voulait favoriser les établissements scolaires situés dans les endroits où les élèves sont le plus en difficulté. Il parlait même de favoriser les zones d'éducation prioritaire, les ZEP. Mais sa manière de les favoriser est bien singulière. En fait, il est partout question de les supprimer. La conséquence directe serait la suppression des



quelques moyens supplémentaires en enseignants qui étaient alloués dans ces ZEP et qui permettraient d'avoir des effectifs un peu moins lourds dans les classes, sans que cela soit suffisant d'ailleurs. Il faut ajouter à ce tableau que la suppression de postes de professeurs est d'autant plus facile dans nombre de collèges ou lycées

que le nombre de contractuels parmi les enseignants ne cesse de progresser. Ainsi, dans le collège de Rosny déjà cité, sur sept enseignants de la même matière scientifique, seule une est titulaire.

Tout ce que propose Peillon, souvent enrobé dans des discours ronflants sur la nécessité de favoriser l'éducation

des élèves en difficulté, va dans le même sens : supprimer des postes. C'est à cela que continue de s'opposer nombre d'enseignants, bien décidés à entraîner plus de monde dans la grève, en particulier lors de la journée interprofessionnelle du mardi 18 mars.

Aline RETESSE

## • Lycée Arthur-Rimbaud

### La Courneuve

# En grève

À la veille des vacances de février, les enseignants du lycée professionnel Arthur-Rimbaud de La Courneuve apprennent que deux postes de comptabilité et un poste de français-histoire étaient supprimés. En conséquence, deux enseignantes, anciennes dans l'établissement, étaient menacées de mutation forcée pour la prochaine rentrée. Aussitôt, la décision de faire grève était prise pour le lundi 3 mars de la rentrée.

Ces suppressions de postes sont la conséquence de fermeture de classes : une seconde gestion-administration en 2013, une première de la même filière annoncée pour 2014. À la rentrée 2015, de nouvelles fermetures sont prévues : une terminale dans la même filière et, au-delà, la filière accompagnement soins et services à la personne. Le tout est l'équivalent de treize postes dans le lycée.

À cela s'ajoute le fait qu'actuellement des classes et des professeurs n'ont pas leur nombre d'heures de cours réglementaires, conformes à ce que prévoient les textes. Ainsi,

un élève qui suit un bac professionnel en trois ans en gestion-administration perd l'équivalent de quatorze semaines de cours sur l'ensemble de sa formation. Certains enseignants sont obligés de faire cours en binôme dans la même salle. Dans ces conditions, comment croire le gouvernement quand il déclare que l'enseignement est prioritaire !

Les enseignants grévistes se mobilisent donc pour le refus de toute mutation d'office, le maintien des collègues sur leur poste, l'annulation des suppressions de postes et des suppressions de classes, l'application des horaires réglementaires. Chacun se sent concerné par le départ de deux collègues déplacées par le rectorat. À qui le tour ?

Il n'était pas question de laisser passer cela sans réagir. D'autant plus que chacun sait que ces attaques seront suivies d'autres. Aussi la grève n'a fait que commencer en s'organisant entre autres pour préparer banderoles et pancartes pour la manifestation du 4 mars.

Correspondant LO

## • Loi sur les stages

# Le patronat a les nerfs fragiles

Gattaz, président du Medef, est « stressé » par le gouvernement, entre autres par la loi récemment votée sur les stages en entreprises. Il réclame un « moratoire ».

Les modifications sont pourtant modestes : la durée du stage ne peut dépasser six mois, le nombre de stagiaires par entreprises sera limité, autour de 10 %, ils ne devront pas travailler plus longtemps que les autres salariés. Il faudra aussi les payer dès le premier jour de travail, à 436 euros par mois minimum, à condition que le stage dure au moins deux mois, et leur accorder des autorisations d'absence et des congés. En somme, on ne pourrait plus les traiter tout à fait n'importe comment.

C'est « encore un marqueur anti-entreprise », s'est exclamé Thibault Lanxade, le second de Gattaz. La limitation du nombre de stagiaires par entreprise ? C'est une hérésie : « J'ai 15 salariés dans ma boîte, je dois en prendre 1,5 ? Et pourquoi pas trois ? Parce que je les exploite et que je ne les paye pas ? » Le prétendre serait évidemment pure calomnie, alors que les patrons

ont fait des « efforts » pour donner une « gratification » à des stagiaires qui ne sont là que pour « se former ». Quant à la possibilité accordée aux stagiaires de prendre des congés : « Je ne comprends pas ce genre de chose. Le jeune, il est là pour s'engager, généralement sur du temps scolaire. Ce ne sont pas des salariés, c'est de la formation », a déclaré Lanxade.

Étrange amnésie. Selon un parlementaire, le représentant du Medef auditionné sur ce sujet aurait pourtant reconnu que 20 % des stages sont « des abus ». Et combien de jeunes témoignent que, même leur diplôme en poche depuis longtemps, ils continuent à devoir

enchaîner les stages dans les entreprises privées ou les services publics ?

Contrairement à ce qu'on voit dans d'autres pays, le smic jeune n'existe pas officiellement en France, mais la situation de stagiaire à répétition en fait office. C'est une vraie escroquerie, un vrai stress, pas pour le patronat mais pour les jeunes concernés.

Sylvie MARÉCHAL



• **Ukraine**

## Derrière les gesticulations guerrières

« **Ukraine: la guerre de Poutine** » était à la une de **Libération** du 4 mars, qui annonçait en pages intérieures : « **Dans la péninsule [de Crimée] les Russes progressent.** » « **Démonstration de force de l'armée russe en Crimée** », avait titré **Le Monde** de l'avant-veille, avec en pleine page : « **Barack Obama met en garde la Russie** ». On pourrait multiplier de tels exemples car chaque jour apporte sa moisson de titres où le sensationnalisme le dispute aux informations biaisées, voire carrément fausses.

Dans cette nouvelle guerre de Crimée, qui n'existe heureusement que sur le papier, les titres sur les « Russes qui progressent » gommant ainsi le fait qu'ils étaient déjà sur place. Ils représentent en effet les deux tiers de la population locale et les russophones sa quasi-totalité. Quant à l'armée russe, quel besoin aurait-elle eu d'envahir cette péninsule ? Elle y dispose déjà de bases militaires conséquentes et de l'appui d'une large fraction de la population. Que les médias étalent là leur ignorance des réalités et de l'histoire, ou qu'ils pratiquent sciemment une désinformation qui serait, à les en croire, une spécialité du seul Kremlin, peu leur importe si cela permet aux chaînes de télévision de gonfler l'audience, et du coup leurs recettes publicitaires.

Et puis, cela permet à tout un petit monde de politiciens et de diplomates d'exister. Les uns affichent un air grave, façon Fabius, dans les conférences internationales qui se multiplient sans rien résoudre. D'autres prennent la pose guerrière (« On ne peut laisser faire ») ou pacifcatrice (« Il faut amener Poutine à négocier »). Sur le mode dérisoire, des gens comme Cohn-Bendit profitent de l'occasion pour pontifier sur une crise qui souligne « l'absence d'une politique européenne de défense ». La belle découverte !

Ces gesticulations, ces déclarations creuses seraient presque comiques si, derrière, il n'y avait précisément ce sur quoi médias et gouvernants font silence : la situation des classes populaires d'Ukraine qui se dégrade à grande vitesse.

### Un pouvoir qui se délite

Car si le pouvoir corrompu et honni de Ianoukovitch s'est effondré, le gouvernement qui s'est mis en place avec l'onction des puissances occidentales peine à se faire obéir, sinon à garantir un certain ordre, même dans les régions pro-Maïdan.

Ainsi dans l'Ouest, bastion de la droite et de l'extrême droite, des bandes nationalistes ont investi et pillé de nombreux commissariats, elles ont souvent chassé les autorités dans les villes et bourgades où elles font la loi. Cette vacance du pouvoir se retrouve aussi, mais pour

d'autres raisons, dans l'Est, globalement anti-Maïdan. Ici, le gouverneur et le maire de la capitale régionale ont fui ; là, ils refusent de reconnaître les ordres de Kiev. Sur les routes, les autocars peuvent se faire arrêter plusieurs fois entre Kiev et une capitale régionale par des bandes de nervis, leurs voyageurs se faire sommer, sous peine de prendre des coups, ici

de chanter l'hymne ukrainien, là d'entonner un air patriotique russe. Dans les villes de province, à l'ouest comme à l'est ou dans le sud du pays, des groupes de nationalistes patrouillent au grand jour.

### De lourds sacrifices programmés...

Quant au gouvernement de Kiev, malgré son peu de prise sur les événements, il n'est pas en reste d'annonces qui n'augurent rien de bon pour les plus démunis. Le nouveau Premier ministre, Iatseniouk, a d'emblée déclaré qu'il allait exiger de « *sévères sacrifices* ». De qui ? Des parasites cousus d'or, les oligarques ? Certainement

pas. Ces individus, qui ont cristallisé la haine de bien des manifestants parce qu'ils symbolisaient la corruption du pouvoir précédent et le pillage du pays, se retrouvent, tel Rinat Akhmetov, l'homme le plus riche d'Ukraine, jadis protégé de Ianoukovitch, à avoir tourné casaque et à appuyer le nouveau gouvernement. Alors, ceux que l'on veut faire payer – et qui paient déjà lourdement le chaos qui s'instaure – ce sont les travailleurs, les petites gens.

Dans bien des villes, lors de la chute de Ianoukovitch, les produits de grande consommation ont disparu, pour réapparaître peu après en magasin, mais bien plus chers. Avec l'annonce

d'une prochaine dévaluation et la chute brutale du cours de la monnaie ukrainienne, la grivnia, nombre d'autres produits, et pas seulement d'importation, voient leurs prix flamber. La « démocratie », que vantent et les pro-Maïdan et les dirigeants occidentaux, n'a apparemment pas de prix ! En tout cas, elle n'en a pas pour les margoulinis proches du pouvoir, qui en profitent pour faire de bonnes affaires au détriment de la population.

Parmi les travailleurs, dont le pouvoir d'achat salarial a fondu en quelques semaines, se fait jour une inquiétude immédiate en liaison avec le délitement du pouvoir : les salaires seront-ils



La population ukrainienne se voit surtout promettre « des sacrifices ».

## Relents de guerre froide

Dans le bras de fer essentiellement diplomatique qui oppose l'Occident impérialiste à la Russie à propos de l'Ukraine, on est frappé par le ton, les propos des dirigeants occidentaux. Ils évoquent la guerre froide, cet affrontement qui avait dressé les États-Unis et leurs alliés contre l'Union soviétique après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'URSS, que le président américain Reagan appelait « l'empire du mal », était censée justifier l'existence d'organismes militaires pour en protéger le monde dit libre, telle l'OTAN, une coalition de forces armées autour de celles des États-Unis. Or, si l'URSS a disparu fin 1991 et si la Russie ne fait même plus semblant de se revendiquer

du communisme, on n'a pas démantelé l'OTAN. Elle dispose même de la plus puissante armada de missiles balistiques et de sous-marins nucléaires que l'on puisse imaginer. Mais cela ne l'empêche pas de se présenter comme une quasi-organisation pacifiste, quand son secrétaire général déclare : « *Nous sommes prêts à soutenir l'Ukraine dans ses réformes démocratiques.* »

Les médias d'ici ont d'autant plus facilement repris cette déclaration qu'eux et les gouvernants ouest-européens se reconnaissent dans cette politique et sa présentation cynique. De même quand l'OTAN exhorte la Russie « à éviter toute action pouvant provoquer une escalade » ou qu'elle l'accuse de « *menacer la paix en Europe* »,

alors que les États membres de l'OTAN ne cessent de mener des guerres aux quatre coins de la planète.

Les gros titres « *Jusqu'où Poutine ira-t-il ?* », « *Peut-on encore éviter la guerre en Ukraine ?* » du *Parisien* ou de ses semblables reflètent, non pas tant la réalité sur le terrain, que le cynisme éditorial, commercial et politique de médias qui en rajoutent. Mais ils sont aussi révélateurs de la poursuite du bras de fer entre les grandes puissances occidentales et la Russie, dont elles essayent constamment de rogner la zone d'influence.

Certes, cela reste un affrontement par alliés interposés, et les grandes puissances n'ont nulle envie ni besoin d'un conflit qui, même s'il se voulait

limité à l'Ukraine, se déroulerait aux portes de l'Union européenne. Alors, demain ou après-demain, des dirigeants d'ici ne manqueront pas de se vanter d'avoir « *évitée la guerre* », tel Sarkozy en 2008 lors du conflit entre la Russie et la Géorgie que l'Occident cherchait à détacher de Moscou. Mais, si les événements autour de la crise ukrainienne montrent une chose, c'est que l'éclatement de l'URSS n'a nullement mis fin à la volonté hégémonique des puissances impérialistes et à leur politique belliqueuse, ni d'ailleurs au cynisme avec lequel dirigeants et médias peuvent mentir de façon éhontée, pour orienter le public dans le sens que souhaite la bourgeoisie.

P.L.

• **Maroc**

## Comment le pouvoir traite les migrants

**Vendredi 28 février au petit matin, plus de 200 migrants subsahariens ont réussi à franchir la frontière qui sépare le Maroc de la ville espagnole de Melilla et ainsi à rejoindre le centre d'accueil pour immigrés de la ville. Le 24 février, cinq cents autres avaient tenté de forcer le même passage et beaucoup avaient été blessés par les barbelés des trois hautes clôtures qui encerclent Melilla, que peu avaient réussi à traverser. Début février, ils avaient été 200 à tenter leur chance, terminant pour certains à la nage pour accéder à Ceuta, l'autre enclave espagnole sur le territoire marocain, et treize avaient perdu la vie.**

Ces hommes, femmes ou enfants fuient leur pays à cause de la pauvreté, de la dictature ou des conflits. Mais, bien avant d'atteindre l'Europe, il y a ce qu'ils vivent dans le dernier pays qui les en sépare, le Maroc.

Human Right Watch vient de publier un rapport, issu de témoignages de migrants subsahariens vivant dans des camps non officiels autour des villes marocaines d'Oujda et Nador. Ils racontent les descentes de police fréquentes pour détruire leurs abris et leurs biens personnels, et arrêter certains d'entre eux au hasard. Ils racontent que la Sécurité marocaine expulse certains hommes à la frontière algéro-marocaine, de force, sans vérifier s'ils sont en règle ou non. Ils racontent les brutalités de la police espagnole et de la police marocaine, y compris à l'égard des enfants.

La plupart des migrants, pour entrer au Maroc, passent

• **Mauritanie**

## Le mariage forcé, une pratique barbare

**Une jeune Mauritanienne de 13 ans a obtenu, par décision de justice, que son mariage avec un homme d'une cinquantaine d'années soit cassé. C'est une petite victoire pour le droit des femmes en Mauritanie.**

En 2013, selon l'Association des femmes chefs de famille (AFCF), qui milite pour le droit des femmes en Mauritanie, 728 Mauritanienues âgées de moins de 16 ans ont été mariées de force. Selon la présidente de l'AFCF, la pauvreté qui augmente



Migrants bloqués au Maroc

par la Mauritanie ou l'Algérie, cherchant à atteindre l'Europe par les seules voies terrestres possibles que sont les deux villes espagnoles de Ceuta et Melilla, enclavées sur le territoire marocain. Il y aurait autour de 30 000 migrants en situation irrégulière au Maroc, pour une population totale de 32 millions d'habitants.

Le roi Mohamed VI a annoncé une campagne de régularisation, en 2014. Il faudra justifier d'une présence de plusieurs années en continu sur le territoire marocain. Tous les postulants ne seront pas régularisés,

loin de là, comme l'explique une représentante de l'Unesco. Selon elle, 80 % des personnes qui seront régularisées ont, de fait, déjà droit à une carte de résident selon le droit international et il s'agira seulement de corriger une injustice. Certaines organisations de protection des droits des étrangers et migrants redoutent déjà la création de centres de rétention au Maroc.

En effet, ce pays s'est engagé en 2013, dans le cadre d'un accord avec l'Europe, à limiter les départs de migrants subsahariens vers les côtes européennes. La mise en place d'une barrière

de barbelés entre l'Algérie et le Maroc, le long des 450 km allant de la ville côtière de Saïda au nord à celle de Figuig au sud, serait en discussion.

L'arrivée d'hommes et de femmes qui fuient des situations intenable pour avoir une vie meilleure ne cessera pas, tant que dureront les causes de leur fuite. Alors, la moindre des choses serait que l'Europe impérialiste, responsable de la situation économique et politique des pays d'Afrique dont sont originaires ces migrants, les accueille dignement.

Malika FARÉS

incite les familles à vendre leur enfant. À cela, s'ajoutent les discours islamistes encourageant les mariages avec des mineures, même si ces mariages religieux ne sont pas reconnus par la loi. Et puis, il y a l'augmentation des viols, qui poussent les pères à marier leur fille le plus vite possible pour « sauver leur honneur ».

L'âge légal du mariage en Mauritanie est fixé à 18 ans. Mais la loi est permissive, car cet âge peut être abaissé dès lors que le tuteur de la fille mineure à marier

y « *voit un intérêt évident* ». Le consentement est une condition de validité du mariage, mais il est précisé que « *le silence de la jeune fille vaut consentement* ». Il n'est donc pas étonnant que des centaines de mariages de mineures soient recensés chaque année.

Les pratiques coutumières, comme le gavage des femmes pour les faire grossir, l'usage de pilules pour animaux ou bien encore les mutilations génitales, dont l'excision, sont courantes. Des campagnes de sensibilisation contre l'excision

sont organisées dans les villages, pour faire reculer cette barbarie. Les dernières statistiques, évoquées en 2012 par une représentante de l'Unicef en Mauritanie, montrent que 53 % de la population serait favorable à l'abandon de l'excision. Mais le poids de l'obscurantisme reste.

Le chemin est encore long pour la reconnaissance du droit des femmes de Mauritanie, et on ne peut que se féliciter quand l'une d'elles obtient justice.

M. F.



• 4 mars 1984: la première manifestation des défenseurs de l'école privée

## Reculade sans combat du gouvernement socialiste

Le mouvement pour la défense de l'école libre, dont les premières grandes manifestations eurent lieu le 4 mars 1984, semblerait avoir préfiguré celui des « manifs pour tous » que l'on connaît depuis 2013, tant les deux présentent de similitudes. Dans les deux cas, un gouvernement de gauche au pouvoir commence à décevoir ses électeurs et la droite en profite pour monter une opération politique. Abandonnant le cadre des débats feutrés du Parlement, elle appelle tout ce que le pays compte de réactionnaires à descendre en masse dans la rue, sur un thème dit « de société » qui ne l'engage en rien vis-à-vis du patronat, ni même de ses électeurs. Et en 1984 comme en 2013, on voit le gouvernement socialiste reculer piteusement devant cette fronde.

Après plus de trente ans de régime gaulliste, l'élection de Mitterrand en mai 1981 avait suscité nombre d'espoirs dans la population, espoirs alimentés entre autres par la propagande du Parti communiste qui avait tout fait pour gommer le passé peu glorieux de ce politicien retors pour lui permettre de s'affubler d'une étiquette « socialiste ». Pourtant, de sa participation au gouvernement de Vichy pendant la Deuxième Guerre mondiale à sa défense de l'Algérie française sous la IV<sup>e</sup> République, Mitterrand avait largement prouvé qu'il était un défenseur loyal des intérêts de la bourgeoisie.

### La gauche discréditée...

En juillet 1982, le gouvernement socialiste de Mauroy, qui comportait aussi quatre ministres communistes, montra clairement dans quel camp il se situait en décrétant le blocage des salaires, première d'une longue série d'attaques contre la population laborieuse. Les deux partis payèrent sur le plan électoral dès l'année suivante le prix de leur politique. Les élections municipales de mars 1983 se traduisirent par une « vague bleue », la droite regagnant 31 des villes de plus de 30 000 habitants qu'elle avait perdues lors des précédentes élections de 1977, et obtenant 63,1 % des élus sur le plan national.

Pour tenter de reconquérir un électorat attaché à la notion de laïcité, Mitterrand sortit de ses cartons la 90<sup>e</sup> de ses 101 propositions de gouvernement, celle d'un grand « service public unifié et laïque de l'éducation nationale », chargeant son ministre Alain Savary de le mettre en œuvre début 1984. Le projet de loi, pas vraiment audacieux,

consistait à faire nommer le personnel des écoles privées par le ministère de l'Éducation nationale, comme cela se pratique pour les établissements publics. Si les chefs d'établissements perdaient l'une de leurs prérogatives, ils y gagnaient en compensations financières. L'opposition principale au pro-



jet ne vint d'ailleurs pas d'eux mais du haut clergé catholique, qui contrôlait huit écoles privées sur dix, et des partis de droite et d'extrême droite.

Dès l'élection de Mitterrand, les catholiques défenseurs de l'école privée avaient commencé à mener leur propagande, disant par exemple se mobiliser pour que « le lycée Sainte-Croix-Saint-Euverte [d'Orléans] ne soit pas rebaptisé lycée Lénine, avec des chars russes dans la cour », et ils appelèrent « le peuple de Dieu » à se mettre en marche le 4 mars 1984. La droite et l'extrême droite ne manquèrent pas de sauter sur l'occasion de se renforcer politiquement auprès du marigot de bigots réactionnaires qui est leur milieu social habituel, et de cristalliser autour d'eux le mécontentement suscité par la politique antiouvrière de la gauche au pouvoir. Ils le firent d'autant plus facilement que le thème – la défense de l'école privée – ne mettait en aucun cas le pouvoir économique de la bourgeoisie en péril.



### ... recule devant la levée de boucliers de la droite

Combien de personnes défilèrent-elles lors de la grande manifestation de Versailles du 4 mars 1984 ? Comme tou-

Paris. Celle-ci regroupa des centaines de milliers de personnes. La droite y apparut cette fois ouvertement, Chirac, Giscard d'Estaing, Chaban-Delmas et d'autres défilant aux côtés de Lustiger, l'archevêque de Paris, et de sommités catholiques connues pour leur virulence réactionnaire. Le Front national, lui, choisit de faire un cortège séparé, pour compter ses troupes.

Devant cette démonstration de force, Mitterrand se garda bien d'appeler la fraction de la population qui se sentait de gauche à se mobiliser pour combattre la montée des idées réactionnaires. Il capitula immédiatement. Début juillet, il prit la décision de retirer son « grand projet » sans même en avertir Alain Savary, le ministre de l'Éducation nationale, qui dira plus tard dans ses mémoires qu'il en avait appris le retrait par la télévision !

La création d'un service

public unifié et laïque de l'éducation nationale avait été pour Mitterrand et son gouvernement une manœuvre de diversion vis-à-vis de son électorat, au moment où la classe ouvrière subissait des attaques sur des problèmes importants. Le parallèle est aisé avec le projet de loi sur le mariage pour tous – que Hollande a cependant maintenu – ou ceux sur l'adoption d'enfants ou la procréation médicalement assistée pour les couples homosexuels, qui se sont traduits par une reculade du gouvernement.

Le comportement des politiciens de gauche au gouvernement a décidé d'une constante : ils tentent de dissimuler leurs reculades devant les intérêts patronaux en mettant en avant des réformes « sociétales »... avant d'en abandonner tout ou partie devant les froncements de sourcils de la droite.

Marianne LAMIRAL

### • Au sommaire de Lutte de classe n° 158 (mars 2014)

#### France

- Lutte Ouvrière dans les campagnes électorales
- Fac-similés de la circulaire et de l'affiche des élections municipales
- Deux ans de « dialogue social » : les confédérations syndicales accompagnent la politique antiouvrière de la gauche
- Les partenariats public-privé : l'État et les collectivités, vaches à lait des capitalistes du BTP
- Le long combat pour la journée de huit heures

#### Ukraine

- La petite bourgeoisie, la bureaucratie post-soviétique et le jeu des puissances impérialistes. Du bras de fer au bain de sang

#### Haïti

- Les travailleurs relèvent la tête

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

### • Réduction des dépenses des collectivités locales

# Des économies au détriment de la population

**Le gouvernement envisagerait de réduire sa dotation aux communes, départements et régions, de 10 milliards d'euros d'ici à 2017, soit 10 % des ressources que leur attribue l'État.**

Interrogée le même jour, la ministre de la Décentralisation, Marylise Lebranchu, n'a pas démenti les projets du gouvernement, affirmant seulement qu'elle n'avait « *aucun arbitrage sur les chiffres* » et qu'à son avis, « *on n'arrivera pas à 10 milliards* ». Mais, précisant davantage cet avis, elle a ajouté que, selon elle, « *sur*

*le bloc intercommunal, avec la mutualisation, on est capable de faire 10 % d'économies* ».

En plus de ces économies non encore chiffrées, les collectivités locales devront faire face à une baisse de la participation de l'État déjà décidée, de 3 milliards d'euros entre 2014 et 2015.

Malgré les déclarations des politiciens de droite et de gauche, qui font mine de s'opposer sur cette question de la dépense publique, il y a en réalité une continuité des politiques menées par les gouvernements successifs dans ce domaine. Sarkozy avait gelé l'aide de l'État aux collectivités

locales, ce qui, compte tenu de l'inflation, revenait déjà à la réduire. Alors dans l'opposition, la gauche avait dénoncé le « supplice du garrot » imposé par la droite aux élus. Ce qui ne l'avait pas empêchée, une fois arrivée au pouvoir, de reconduire cette mesure en 2013.

Aujourd'hui, le gouvernement socialiste, qui a proclamé sa volonté de diminuer de 50 milliards les dépenses publiques, entend donc en trouver une partie en effectuant des coupes claires dans cette contribution de l'État.

Les collectivités locales, pour ne pas être étranglées

financièrement, seront contraintes soit d'augmenter encore la fiscalité locale, soit de diminuer leurs investissements, et probablement de faire les deux. Concrètement, cela se traduira par moins de logements construits, alors que leur nombre est déjà insuffisant, par moins d'équipements publics, moins de routes refaites, moins d'aide sociale au niveau des

communes et du département... Tout cela alors que les conditions de vie des couches populaires ne cessent de s'aggraver.

Le gouvernement justifie cette politique d'austérité en invoquant la mise en œuvre de son pacte de responsabilité. Au vu des conséquences pour la population, il faudrait parler plutôt d'irresponsabilité.

Marc RÉMY

### • Maires des petites communes

## Bénévoles de l'administration

**Les médias ont relaté le découragement de maires de petites communes qui ne veulent surtout pas se représenter. Il existerait même des villages où personne ne veut être candidat aux prochaines élections municipales.**

Il ne s'agit évidemment pas de métropoles comme Paris, Lyon ou Marseille, ni de ces villes moyennes dont la mairie constitue un tremplin vers le Sénat ou la députation, pas non plus de ces villes riches dans lesquelles les possédants trouvent toujours l'un des leurs pour les administrer.

Dans les petites communes, soit les trois quarts des 36 500 communes du

pays, qui comptent moins de mille habitants, le maire doit assumer les responsabilités sans beaucoup d'aide de l'État. Depuis des années, les services fournis par l'administration centrale se réduisent même de plus en plus, et on annonce encore de nouvelles restrictions. Enfin, des économies sont prévues sur les dotations de l'État. Cependant, les lois de décentralisation, d'abord, le désengagement de l'État ensuite, ont imposé aux communes des responsabilités nouvelles, sans leur en fournir les moyens financiers et humains.

Ainsi, si un bâtiment est en ruine sur le territoire de la commune, la municipalité est responsable

d'éventuels accidents. Il lui faut donc chercher les propriétaires, tenter un procès et, en attendant, faire poser des barrières autour de la ruine, ce qui peut coûter cher et ne garantit pas grand-chose. Ne parlons même pas d'abattre le bâtiment dangereux : c'est hors de portée des finances d'un village.

Les maires doivent aussi s'occuper de problèmes techniques complexes, comme l'adduction d'eau, la prévention des inondations, la gestion des forêts, etc. Pour tout cela, il faut des études, que l'État ne fournit plus pour cause d'économies.

La seule réponse des gouvernements successifs



Une mairie bien mal en point.

à tous ces problèmes est de demander aux communes de se regrouper. Mais l'État était justement ce regroupement des moyens, à une échelle garantissant l'efficacité. Ce qui est proposé maintenant ressemble plutôt à un camouflage des

économies sur le service public.

Comment s'étonner, alors, que les maires en aient assez de devoir rapter tant bien que mal les dégâts causés par cette politique ?

Paul GALOIS

### • HLM contaminées

## Le scandale de l'amiante continue

**« Ce qu'on découvre, même si c'était connu, c'est qu'à une certaine époque on en a mis vraiment partout. Plus on en cherche, plus on en trouve », c'est ce qu'a déclaré un responsable d'organisme HLM à propos de l'amiante présent dans les immeubles et appartements.**

L'incorporation d'amiante dans les matériaux de construction a été interdite il y a dix-sept ans, mais les ouvriers employés au désamiantage des bâtiments sont encore aujourd'hui exposés à cette fibre mortelle, présente dans sept logements HLM sur dix. Ce n'est qu'en 2012, très tardivement donc, que le taux maximum autorisé de fibres d'amiante dans l'air a commencé à diminuer,

aboutissant à une nouvelle norme qui rentre en vigueur progressivement et sera complètement appliquée en juillet 2015.

Cette nouvelle réglementation, incluant le calfeutrage des chantiers, le port de masques et de vêtements de protection, et qui est censée protéger un peu plus les ouvriers, sera-t-elle plus respectée que les précédentes ? Ce n'est pas certain. En effet, il y a une douzaine

d'années, trois entreprises de désamiantage sur quatre ne respectaient pas toutes les normes de l'époque.

Par contre, elles facturent leurs chantiers au prix fort. Celui-ci a grimpé de 50 % entre 2012 et 2013, aboutissant à un surcoût total estimé à 21 milliards d'euros pour les organismes HLM. L'Union sociale pour l'habitat, qui fédère 760 organismes HLM à travers le pays, signale qu'un projet de réhabilitation-désamiantage sur quatre est abandonné en raison de son coût.

Les autorités ne veulent pas faire payer les grandes entreprises, comme Saint-Gobain,

qui ont installé de l'amiante partout tout en connaissant parfaitement sa nocivité. Du coup, la nouvelle réglementation, destinée à diminuer les risques mortels, aboutit en fait à ralentir encore le désamiantage. C'est dramatique puisque les immeubles contenant de l'amiante abritent encore trois millions de logements et, avec le vieillissement des immeubles, certains matériaux s'effritent en libérant la fibre mortelle. On peut à juste raison s'inquiéter des conséquences futures, puisque les expositions passées à l'amiante continuent de provoquer chaque

année autour de 3 000 décès en France.

Les gouvernements successifs, qui déjà freinent autant qu'elles peuvent la tenue d'un procès de l'amiante, qui impliquerait les responsables industriels et politiques de ce scandale, n'ont presque rien fait pour faire peser le coût de cette catastrophe sur les industriels empoisonneurs.

Ce serait pourtant à eux de financer entièrement le désamiantage, en prenant sur les profits qu'ils ont réalisés pendant des décennies, au mépris de la vie de leurs ouvriers.

Lucien DÉTROIT

## • Cliniques privées

# Les élèves-infirmiers manifestent

Depuis plusieurs semaines, les patrons des cliniques privées se répandent dans les médias pour se plaindre : « *Le gouvernement a la volonté manifeste de nous nuire* », a déclaré un représentant patronal. **Voulant faire pleurer dans les chaumières, le directeur général de la plus grosse entreprise du secteur, la Générale de santé, a brandi l'argument massue : « Depuis douze ans, 40 % des cliniques privées ont été regroupées ou ont disparu. » Il est bien placé pour le savoir, puisque son entreprise, qui gère aujourd'hui 110 cliniques, en a absorbé un bon nombre.**

En fait, ce patronat de la santé a déjà touché en 2013, au titre du CICE, 140 millions d'euros. Cette somme pourrait atteindre

500 millions en 2014, avec la montée en charge du crédit d'impôt accordé par le gouvernement, qui engraisse les entreprises qui

font des bénéfices.

Ces patrons en veulent toujours plus : accros aux cadeaux que le gouvernement leur prodigue généreusement avec l'argent public, ils ne supportent pas que, pour diminuer les dépenses de santé, l'État réduise un tout petit peu – de 0,21 % – les tarifs que les cliniques facturent à la Sécurité sociale.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, pour montrer au gouvernement leur détermination à engranger un

maximum de profits, les patrons des cliniques privées s'en prennent à leurs futurs salariés, les élèves-infirmiers, qu'ils n'accueillent plus en stage, pourtant obligatoire pour valider le diplôme. 7 000 étudiants qui devaient débiter ces stages obligatoires ces jours-ci ne peuvent donc le faire. Bien que les hôpitaux publics aient réagi en prenant plus de stagiaires que prévu, à ce jour, au moins 2 000 élèves-infirmiers restent sans stage.

Ces étudiants ont déjà

manifesté spontanément dans plusieurs villes. Mardi 4 mars, ils ont été plusieurs milliers d'élèves-infirmiers à manifester dans une dizaine de grandes villes, et ils s'apprentent à exprimer à nouveau leur indignation et leur colère le 13 mars, lors d'une mobilisation nationale à Paris. Cette promotion d'étudiants-là aura donc dû se défendre très tôt contre les agissements de ses futurs patrons.

Lucien DÉTROIT

## • Foyer Cara – Saint-Ouen

# En lutte pour le relogement de tous

Depuis le 23 janvier les résidents du foyer de jeunes travailleurs Cara de Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, se battent contre des expulsions. Certains résidents en ont déjà été victimes en plein hiver, et d'autres sont menacés. Initialement programmées pour le 31 janvier, elles ont été repoussées au 31 mars suite à la mobilisation. Ils se battent également pour ne pas se retrouver à la rue en juillet : la mairie avait décidé depuis des années de fermer le foyer, sans en avertir les résidents, en vue de sa transformation en ensemble immobilier.

Le 12 février, les résidents sont intervenus lors d'une réunion publique du Front de gauche, car Saint-Ouen est une municipalité dirigée par celui-ci et la maire est la présidente de l'association qui gère le foyer. Constatant une nouvelle fois que les élus municipaux refusaient de répondre à leurs revendications,

ils ont continué leurs mobilisations. Ainsi, le 27 février, une quinzaine de résidents ont essayé d'interpeller la maire lors d'une nouvelle réunion de quartier sur les problèmes de logement. Mais, cette fois-ci, l'accès leur a été refusé et ils ont donc manifesté et distribué des tracts dans le quartier.

Le lendemain, un élu de la municipalité chargé de la jeunesse se déplaçait au foyer. Il disait essayer d'établir un « climat de confiance » mais, lorsqu'un résident lui a demandé s'il était possible que de nouvelles lettres d'expulsion soient envoyées d'ici la fermeture du foyer, il répondait : « *Je ne peux pas me prononcer sur l'avenir, je ne suis pas madame Irma* » !

Les représentants de la mairie tiennent à ce que les manifestations cessent mais comment leur faire confiance tant qu'ils refusent la réintégration des expulsés et l'annulation définitive des menaces

d'expulsion ? Cela a confirmé les résidents dans la nécessité de continuer à maintenir la pression, au travers des diverses actions en direction de la population.

Le 3 mars, des représentants de la mairie ont signé un compte rendu qui stipule qu'« *il n'y aura pas d'exclusion administrative jusqu'à la fermeture du foyer* ». Les membres du conseil d'administration de l'office HLM (OPH), qui possède le site, ont informé les résidents que la vente était reculée à fin juillet et se sont engagés à ce qu'une réunion quadripartite soit organisée le 10 mars, afin que les résidents ne soient pas tout le temps renvoyés du directeur à la mairie, et de la mairie à l'OPH. Les résidents poursuivent leur mobilisation pour obtenir la garantie que personne ne se retrouvera à la rue ou au 115, à la fermeture du foyer cet été.

Correspondant LO

## • Volvo-Renault Trucks

# Non aux licenciements !

Le groupe Volvo, propriétaire de Renault Trucks, vient de confirmer la suppression de 4 400 emplois dans sa branche poids-lourds. En France, outre 500 travailleurs en CDI, 800 « consultants » vont perdre leur emploi. Ainsi, sur le site de Bourg-en-Bresse, la direction a annoncé 60 suppressions d'emplois dans les bureaux alors que, dans les ateliers, des heures supplémentaires sont annoncées ainsi que l'arrivée de nouveaux intérimaires.

Un an après l'annonce, à grand renfort de publicité,

d'une nouvelle gamme de camions, Volvo invoque une baisse du chiffre d'affaires pour justifier ces licenciements. Mais pour le numéro deux mondial des poids-lourds, les actionnaires doivent passer avant. Volvo s'appête à leur verser en 2014 le même dividende que l'an dernier. Ces actionnaires sont aussi choyés par le gouvernement, qui verse à Renault Trucks des dizaines de millions d'euros au titre du CICE. Cet argent public n'arrête en rien les licenciements.

Correspondant LO

## • Intermittents du spectacle

# La mobilisation continue

Le 27 février, 22 manifestations dans toute la France ont réuni plus de 15 000 personnes, professionnels du spectacle mais aussi chômeurs et précaires. À Paris, la manifestation a rassemblé plus de 7 000 personnes. Cette assez forte mobilisation a fait reculer le Medef, qui a retiré son texte sur le régime d'indemnisation des intermittents du spectacle et doit en présenter une nouvelle mouture pour l'ultime négociation du 13 mars.

Mais, s'il a reculé sur la question du maintien du système, en fait très avantageux pour les patrons du secteur, le Medef ne renonce pas à durcir les conditions d'accès. S'il y parvient, comme en 2003 et 2006, cela reviendra à précariser encore de nombreux artistes, tout en permettant aux patrons du secteur de continuer à piller l'Unedic

pour payer les « permittents », des travailleurs qui sont en fait permanents et qui devraient être embauchés en CDD.

Pour l'instant, le Medef a retiré son projet d'alignement sur le régime général et de financement par l'État. Mais il maintient la pression sur le rôle de l'État dans l'indemnisation des artistes, une manière sans doute d'exiger encore plus de subventions, pour les patrons du spectacle, de ce gouvernement de larbins qui n'a rien à leur refuser...

Conscients qu'ils n'ont rien à en attendre, les intermittents restent mobilisés et tentent d'amplifier leur mobilisation en y associant les chômeurs et les précaires. Une assemblée générale devait avoir lieu mercredi 5 mars à 18 h 30 à l'Olympia.

Correspondant LO



Manifestation d'intermittents du spectacle à Avignon le 13 juillet 2013.

### • Continental – Toulouse-Foix-Boussens

# Le patron a dû lâcher du lest

Les trois usines de Continental en Midi-Pyrénées (respectivement 1 700 salariés à Toulouse, 400 à Foix et 200 à Boussens) sont en période de négociations annuelles obligatoires (NAO). Mais cette fois-ci l'intervention des salariés est venue perturber la donne prévue par la direction.

Elle ne s'y attendait pas, et pourtant tous les ingrédients étaient là. Ses propositions friaient le ridicule : 1,1 % à partager entre « augmentations » générales et augmentations à la tête du client, alors que le groupe venait de déclarer 3,7 milliards de bénéfice brut en 2013 (+ 0,2 milliard par rapport à 2012) et que Continental Automotive France, qui regroupe les trois usines de Midi-Pyrénées plus ce qui reste de Continental à Rambouillet, s'apprête à en déclarer au moins 70 millions.

De plus, la direction a décidé que les travailleurs de ces usines n'auraient pas droit cette année à la « prime mondiale » octroyée par le groupe, et n'auraient plus droit non plus au « talon », cette augmentation plancher faisant que les plus bas salaires ont au moins ce minimum d'augmentation.

Et enfin, la dégradation des conditions de travail due au sous-effectif commence à peser sérieusement sur tous.

C'est cette suppression du talon qui a déclenché l'agitation. À Foix, le 17 février, une première assemblée du personnel appelée par la CGT et la CFDT a rassemblé une centaine de travailleurs, qui ont décidé d'une pétition pour réclamer leur dû : des augmentations avec talon « à la hauteur des résultats », et des embauches pour faire face à la surcharge de travail. Cette pétition a été reprise par les cinq syndicats. Il était aussi question de débrayage, mais la décision a été remise à l'assemblée suivante.

Jeudi 20 février, une première assemblée du personnel à Toulouse rassemblait environ 300 travailleurs et décidait de reprendre la pétition lancée par Foix. À Boussens, la



Lors d'un précédent débrayage, en 2011.

pétition était également reprise. Elle allait rassembler au total 1 150 signatures sur les trois usines, un record.

Enfin, lundi 24 février, à Foix l'assemblée du personnel votait deux heures de débrayage par équipe et par jour jusqu'à la prochaine réunion de NAO le jeudi 27. Mercredi 26 février, une deuxième assemblée à Toulouse décidait d'un débrayage pour le lendemain, pour se joindre à ceux

de Foix. Une assemblée du personnel à Boussens décidait de débrayer une heure sur-le-champ pour se joindre eux aussi à ceux de Foix.

Après quoi, le jour de la réunion de NAO, un peu plus de 200 travailleurs débrayaient à Toulouse, et ceux de Foix continuaient. À 70 devant l'usine, ils recevaient le renfort de travailleurs appelés en soutien par l'union locale CGT.

À la réunion, la direction a

annoncé finalement le retour du talon à 45 euros, et 2,1 % d'augmentation au total, au lieu de 1,1 % du départ. À Foix comme à Toulouse, la satisfaction d'avoir fait reculer la direction a alors prévalu et le mouvement s'est arrêté.

Chacun l'a bien compris : il faut que les travailleurs interviennent avec leurs propres moyens. C'est alors qu'ils peuvent se faire entendre.

Correspondant LO

### • Valeo – Angers

# Une victoire morale

La grève des ouvriers de Valeo Angers, qui avait démarré le lundi 24 février, a pris fin le jeudi 27 sur une victoire partielle : la direction a concédé un talon de 38 euros par mois d'augmentation salariale, contre 14 initialement proposés ; elle a également accepté de faire passer la prime de 80 à 100 euros, qui seront versés en mai.

Dès le lundi, les quelque 200 grévistes avaient décidé de bloquer les entrées de l'usine, entraînant rapidement la

quasi-paralysie de la production. Dans le cadre des NAO, la direction ne proposait pas plus de 1 % d'augmentation sur les salaires, une véritable provocation alors que le groupe Valeo, florissant (+9 % sur le chiffre d'affaires en 2013), distribue des dividendes confortables à ses actionnaires (+13 % en 2013). Les grévistes revendiquaient 100 euros d'augmentation pour tous.

Le blocage de la production n'a pas tardé à faire réagir la direction, qui le mercredi a essayé de franchir un

cap dans l'intimidation. Dans cette usine de 1 000 salariés, où la production emploie un peu moins de 50 % des effectifs, elle a cru pouvoir s'appuyer sur les nombreuses « blouses blanches » (cadres et ingénieurs) pour dégager les piquets de grève. Mais si elle a réussi à en réunir 200, elle n'a pas réussi à les faire marcher contre les grévistes. Des ouvrières en grève se sont en effet adressées directement à eux, expliquant que la responsabilité du blocage revenait à cette direction qui refusait

une augmentation légitime, et que la situation se débloquerait rapidement si les cadres rejoignaient le mouvement. Cette intervention, sans parvenir à entraîner les cadres dans la lutte, a tout de même fait mouche, en les décourageant de s'opposer à la grève.

La direction n'en a pas moins assigné 18 grévistes au tribunal pour le blocage et menacé de faire intervenir la police. La signature d'un protocole de fin de conflit entre la direction de l'usine et les syndicats CGT et FO, dans la

nuit du 26 au 27 février, a finalement conduit à la fin de la grève et au retrait des plaintes.

Si cette grève, la plus marquante depuis 2008, n'a permis d'obtenir que partiellement satisfaction sur les salaires, ceux qui ont participé au mouvement ne le regrettent pas. Le sentiment, c'est qu'il était juste de se battre pour avoir un salaire « qui permette de vivre et de boucler les fins de mois » et que la grève aura au moins servi à montrer à la direction qu'« on sait se faire respecter ».

Correspondant LO

### • Aéroport de Roissy

# Changements de marché à Aéroports de Paris

À l'aéroport de Roissy, la sous-traitance règne, et périodiquement les marchés sont remis en jeu par des appels d'offres.

C'est le cas dans la sûreté, les personnels qui vérifient les bagages à main des passagers avant l'embarquement, sécurisent les accès, etc. Aéroports de Paris (ADP) fait cyniquement ses courses, exige et veut faire baisser ses coûts en mettant les entreprises en concurrence. Et les patrons de la sûreté

rogneront leurs prix, espérant se rattraper sur le dos des salariés.

L'encadrement a donc fait régner un climat d'inquiétude ces dernières semaines : « Faut y aller, faire des efforts, être les meilleurs, ADP nous note, on est jugés, faut être au top »... Qu'est-ce qui n'a pas été dit !

Au moins, depuis la grève de Noël 2012, les salariés ne perdent pas leur emploi et sont repris à 100 % en cas de changement de marché. Mais cela ne règle pas tout. En effet,

en ce cas, les usages « maison » peuvent disparaître. Par exemple, pour le trajet domicile-travail, à tarif kilométrique comparable, Brinks et Securitas ne payent que l'aller, quand ICTS ou Samsic payent l'aller-retour. Pour les repas, Brinks, Samsic ou Securitas ne payent que 20 ou 30 minutes, quand chez ICTS une pause payée de 45 minutes a été gagnée par une grève précédente. Chez Brinks, les salariés ont des plannings

réguliers (trois jours de travail, deux de repos), quand chez ICTS on ne sait ses horaires que le 20 pour le mois suivant ! Le travail ne changeant pas, il n'y aurait pas de raison de changer ces plannings ou ces divers usages. Mais l'expérience montre qu'à chaque fois il faut se battre pour les conserver.

Finalement, après un mois de bruits divers, la nouvelle est que la décision serait repoussée à septembre, voire plus loin. Les

passations de marché dans la sûreté ne se feraient plus, mais il n'y a eu aucune information. Les salariés ont beau être les premiers concernés, ils ont été les derniers informés.

Au moins, au cours du mois, les salariés de la sûreté ont pu comparer les conditions dans chaque société. Après cette « étude de marché », la conclusion s'impose : il faut le meilleur pour tous !

Correspondant LO

## • Altia – La Souterraine (Creuse)

### Emplois menacés et combines patronales

Plus de 200 travailleurs de l'usine Altia de La Souterraine dans la Creuse ont débrayé mercredi 26 février. Après une opération escargot entre La Souterraine et Limoges, ils ont bloqué les abords de la préfecture et se sont rassemblés devant celle-ci au son des pétards.

Le groupe Altia a décidé de vendre leur entreprise. Qui sont les repreneurs ? Quel avenir pour l'entreprise, et surtout pour les travailleurs et leurs emplois ? Motus et bouche cousue ! Tout se fait derrière le dos des salariés.

Comme l'affichait une de leurs banderoles, les travailleurs d'Altia ont été « cédés » ces dernières années à une pléiade de « repreneurs », avec à chaque fois à la clef des licenciements et une dégradation de leurs conditions de travail.

C'est en 2009 qu'Altia a racheté les deux usines limousines de l'équipementier automobile Sonas, licenciant 46 travailleurs à La Souterraine et 47 à Bessines. Altia a été arrosé d'argent public : plus de 1 200 000 euros de la part des collectivités locales au titre de l'aménagement du territoire, d'aides à la formation, diagnostic énergie, etc. Et surtout 5 200 000 euros du FMEA (Fonds de modernisation des équipementiers automobile), avec lesquels



Altia a racheté Caddie en mai 2012, licenciant 125 salariés et se débarrassant de son unité portugaise de 150 travailleurs.

Depuis plusieurs mois, les travailleurs sentaient que de mauvais coups se préparaient : de toute évidence les actionnaires mettaient volontairement les deux unités dans le rouge en ne payant plus les pièces fournies aux autres usines du groupe, en les obligeant à payer un loyer exorbitant à une société créée à cet effet par le groupe, etc. Au mois de décembre, l'Urssaf et même la mutuelle d'entreprise n'étaient plus réglées. Enfin, le 23 janvier, le PDG annonçait aux syndicats la cession de l'usine de La Souterraine, la plus importante avec 320 travailleurs.

Les trois actionnaires du

groupe ont créé une nouvelle société en juillet dernier : Altia Aerospace, au capital de 2 millions d'euros, dont l'objet est, notamment, « la prise de participations directes et indirectes dans toutes sociétés ou entreprises ».

Altia, 450 millions d'euros de chiffre d'affaires, 4 000 salariés dans dix pays, s'appête tout simplement à recommencer ailleurs ce qu'il a fait avec les entreprises limousines : racheter des entreprises en difficulté, profiter au maximum des aides publiques, accumuler des profits sur le dos des travailleurs, puis s'en débarrasser. À l'échelle du groupe, les salariés d'Altia ont été informés de la cession, le 21 février, de quatre sites à la société Management et conseil, à Celles-sur-Durolle (Puy-de-Dôme), Saint-Marcellin

(Isère), Scionzier (Haute-Savoie) et Verdun (Meuse).

Les deux donneurs d'ordres, PSA et Renault, ont déclaré souhaiter que l'usine de La Souterraine continue à fonctionner. Pour satisfaire les besoins en pièces de PSA, une augmentation des effectifs de production le week-end a été soumise au comité d'entreprise. PSA et Renault sont parties prenantes des négociations avec les deux éventuels repreneurs et, au final, ce sont eux qui décideront, pendant que pour les travailleurs rien ne transpire.

Alors, quel que soit le repreneur, les actionnaires d'Altia et ceux de PSA et Renault, qui font leur beurre avec la sueur des travailleurs, ont largement les moyens de maintenir tous les emplois.

Correspondant LO

## • La Poste – Nantes

### La « sécabilité » ne passe pas

**La sécabilité, c'est le système mis en place par les dirigeants de La Poste pour faire qu'un certain nombre de semaines dans l'année les facteurs distribuent le courrier d'un autre facteur. Cela permet de supprimer des emplois de remplaçants. Ce système est évidemment haï par les facteurs.**

La direction a voulu imposer à ceux du centre-ville de Nantes, pour 2014, deux semaines de sécabilité de plus qu'en 2013, soit dix au lieu de huit. Mais il y a eu un os : le ras-le-bol des facteurs qui, au bout de 48 heures de refus d'emporter le travail supplémentaire, ont fait reculer la direction.

Cette attaque arrivait après de multiples autres : déjà l'an dernier il y avait eu l'annulation du nombre limite de

lettres recommandées à emporter, la deuxième présentation des lettres recommandées lorsque les usagers sont absents, ce qui rajoute du travail. Mais surtout, maintenant, la suppression de 15 emplois a été annoncée (10 % de l'effectif), puis la décision de la direction du courrier Loire-Atlantique-Vendée de ne plus payer le personnel, comme avant, pour la distribution des plis électoraux des élections municipales et européennes. La direction a même donné l'ordre au centre de tri, la PIC d'Orvault, de trier en priorité les plis électoraux, le reste du courrier devant attendre.

Premier coup de colère, le vendredi 21 février : après un rassemblement à la fin du service, une quarantaine de travailleurs sont allés demander à la permanence électorale du PS, située tout à côté,

de dénoncer les manœuvres de la direction quant aux plis électoraux. La réponse a été « Pas au courant », malgré l'article de *Ouest-France* du 1<sup>er</sup> février et un communiqué de la CGT envoyé à la permanence. Les points sur les « i » ont été mis : si la direction s'entête à vouloir baisser nos revenus, leurs plis électoraux ne seront pas distribués sur une bonne partie de Nantes, voire au-delà.

Jusqu'au mardi suivant, la direction a fait la sourde oreille. Et mercredi 26 février, jour J de la nouvelle sécabilité, les facteurs ont refusé d'emmener « les rues sécables ». La direction a alors envoyé ses cadres menacer. Mais, comme l'a dit une factrice à son cadre : « Je ne suis pas une virulente, mais là c'est trop : je ne ferai pas la séca. » La direction a ensuite ordonné aux « facteurs d'équipe », qui

en principe font les tournées des absents, de ne pas sortir les distribuer : des usagers n'ont donc pas eu leur courrier.

Après les menaces, la direction a sorti le bâton et fait signer à la plupart des facteurs un document dans lequel ils devaient reconnaître avoir refusé d'emmener les rues en plus. Mais c'était trop tard : les facteurs avaient pris goût à la lutte, étaient désormais trop heureux d'avoir réussi à agir tous ensemble, tous secteurs confondus, et décidés à ne pas céder.

La direction a donc dû revoir sa copie, et tempore : on reste à huit semaines, mais elle rediscutera d'une contrepartie dans deux mois, comme par exemple d'imposer les travaux intérieurs de la sécabilité cet été. En mai, cela risque donc de surchauffer à nouveau !

Correspondant LO

## • Samsonite Patrons américains et français, mêmes méthodes

Mardi 4 mars, 21 anciennes salariées de l'usine Samsonite d'Hénin-Beaumont sont allées à Boston, aux États-Unis, pour défendre leurs droits devant la justice américaine. Elles portent plainte contre le fonds d'investissement Bain Capital qui fut le principal actionnaire de Samsonite, avant de décider de revendre en 2005.

L'usine, cédée pour un euro symbolique à deux repreneurs, devait se reconvertir dans la fabrication de panneaux photovoltaïques. Deux ans après, l'usine était liquidée et ses 205 salariés licenciés. Les deux repreneurs ont été condamnés en 2012 pour banqueroute frauduleuse. Le PDG a écopé de trois ans de prison dont un an ferme et le secrétaire général à trois ans dont deux ferme. Ils devront payer 75 000 euros d'amende et 2,5 millions d'euros au liquidateur judiciaire.

Mais Bain Capital n'a pas perdu un centime dans l'affaire. Pour les salariées de Samsonite, il est en fait à l'origine de la fermeture et tout autant responsable de la liquidation de leur usine en 2007 et du sort réservé aux 205 travailleurs. Aujourd'hui, 80 % des licenciés n'ont pas retrouvé de travail et vivent dans la précarité.

En octobre 2012, 14 salariés de Samsonite avaient déjà fait le voyage outre-Atlantique pour rencontrer des salariés américains en lutte contre Bain Capital. Pour leur nouveau voyage, ils ont pu bénéficier de l'aide financière apportée par des particuliers et des collectivités locales. Ils ne savent bien sûr pas ce que les juges américains feront de leur plainte, mais ils entendent bien faire savoir que ce fonds de pension avait largement les moyens de maintenir leur usine, avec tous les emplois.

Cédric DUVAL

### • CHU – Clermont-Ferrand

# Une politique scandaleuse d'économies

**Sous prétexte de faire des économies, les comités et agences régionales émanant du ministère de la Santé préconisent des objectifs draconiens pour les CHU, ce qui va provoquer des réductions de personnel et de lits. La situation du CHU de Clermont-Ferrand en constitue un exemple inquiétant.**

En effet il est prévu de fermer sept salles de blocs opératoires. Leur nombre passera de 33 à 26 et 60 à 70 lits seront supprimés, surtout pour les courts séjours.

Cela va se traduire par environ 80 postes en moins, par des non-renouvellements de contrats et des départs en retraite non remplacés. La réorganisation portera aussi sur plusieurs autres services qui pourraient disparaître.

La direction cherche à se justifier, disant qu'elle veut économiser 900 000 euros rien que pour les blocs opératoires. Mais c'est un véritable plan de rigueur qui constitue, comme le disent les syndicats, « un traitement de choc pour l'hôpital », au détriment du personnel et des patients.

De tels objectifs devraient être réalisés d'ici un an ou 18 mois tout au plus, quelles qu'en soient les conséquences. Le personnel est inquiet, craignant évidemment des amplitudes horaires plus lourdes,

ce qui pourrait provoquer la mise en danger pour des patients.

Des enquêtes internes aux CHU montrent que le taux d'absentéisme augmente. Ainsi, sur les différents sites du CHU clermontois, ce taux dépasse 10 %, soit un des plus élevés du pays. C'est la conséquence évidente de l'épuisement du personnel, toujours en nombre insuffisant.

Pour réaliser au total cinq millions d'économies, la direction trouve normal de diminuer les effectifs et le nombre de lits, tout en affirmant que cela va améliorer la qualité des soins ! Mais qui peut croire une telle énormité ? Une preuve flagrante de ce cynisme mensonger est fournie par la situation dramatique des urgences au CHU Gabriel-Montpied.

Comme dans tous les hôpitaux du pays, ce service fonctionne à l'extrême limite : très longues attentes avant d'être pris en charge ; faute de lits, les patients,

jusqu'à une trentaine, jour et nuit, sont installés sur des brancards, dans les couloirs, au milieu des allées et venues du personnel et des visiteurs, dans un brouhaha permanent. Et quand enfin un lit se libère, ce n'est pas forcément dans le service répondant aux besoins.

Avec le manque récurrent de personnel, il n'est pas rare qu'une aide-soignante ou une infirmière se retrouve seule face à un malade agité ou violent, et soit obligée d'appeler du renfort. Tenir le coup dans une telle ambiance n'est pas facile, alors que les pauses sont presque toujours de courte durée.

Tout le monde sait bien que les mesures d'austérité préconisées par le gouvernement, via le ministère de la Santé, et que la direction régionale cherche à appliquer avec zèle, ne vont pas améliorer la situation, ni les conditions de travail du personnel, ni l'accueil et les soins nécessaires pour les patients.

Voilà où mène la politique de ce gouvernement : ce sont les hôpitaux et, par-delà, l'ensemble des services publics qui en pâtissent.

Correspondant LO

### • Hôpital Beaujon – Clichy

# Non à la suppression des aides-soignantes la nuit

En 2009, la direction de l'AP-HP, Assistance publique-Hôpitaux de Paris, a transformé ses 37 hôpitaux en douze groupes hospitaliers. Cela s'est traduit par des déménagements de services d'un hôpital à un autre, avec au passage des suppressions de lits et d'emplois.

À l'hôpital Beaujon, le 10<sup>e</sup> étage, occupé précédemment par un service d'ORL et de stomatologie, a vu le service ORL déménagé à la Pitié-Salpêtrière. Non sans problème d'ailleurs pour le personnel de cet hôpital, pas assez nombreux pour accueillir les nouvelles activités. Pendant ce temps, à Beaujon, deux nouvelles spécialités ont investi le 10<sup>e</sup> étage : la chirurgie digestive et la chirurgie colo-rectale, présentes déjà sur l'hôpital et qui avaient besoin de lits supplémentaires. Le personnel a dû alors s'adapter à de nouveaux soins et de nouvelles prises en charge de patients.

Jusqu'à présent, deux infirmières et deux aides-soignantes assuraient les soins de nuit. Fin janvier, lors d'une réunion sur des travaux de restructuration du service, la direction annonça la suppression des postes d'aides-soignantes de nuit, mesure qui stupéfia le personnel.

Début février, lors d'un

comité d'hygiène et de sécurité, le personnel de nuit, appuyé par les syndicats, exprima son désaccord. La direction dit alors « réfléchir au problème » mais, dix jours après, elle convoqua les aides-soignantes pour... leur signifier de choisir un autre service pour le 1<sup>er</sup> mars. Le personnel se sentit floué par la direction. Une pétition circula à l'initiative du personnel de nuit. Trois cents signatures furent recueillies en deux jours et déposées lors d'une entrevue avec la directrice des soins infirmiers et la directrice de l'hôpital, toutes deux nouvellement arrivées sur l'hôpital. Elles se ridiculisèrent par leur méconnaissance du service et du fonctionnement de l'hôpital la nuit. Elles ne répondirent à aucune des questions posées par le personnel et affirmèrent sans rire qu'elles ne supprimeraient pas les aides-soignantes de nuit. La seule concession faite fut que le changement de service des aides-soignantes ne se ferait pas au 1<sup>er</sup> mars.

Le personnel de l'hôpital pense, à juste titre, que le 10<sup>e</sup> sert de ballon d'essai. Et, pour lui, la suppression des aides-soignantes de nuit au 10<sup>e</sup> étage ne doit se faire ni au 1<sup>er</sup> mars, ni au 31 décembre !

Correspondant LO

### • CHRU de Limoges

# Pour le personnel, c'est toujours non !

Vendredi 28 février, un troisième rassemblement du personnel du CHU de Limoges a eu lieu. Il s'agissait de dire encore une fois « non » au projet de réorganisation de la direction, qui vise à diminuer les effectifs, le nombre de lits, à supprimer les RTT et se débarrasser des CDD !

Le directeur général a expédié en vitesse la réunion du comité technique d'établissement, avant le début du débrayage, pour éviter d'avoir à s'expliquer avec le personnel gréviste. Mais c'est toujours plusieurs centaines de personnes qui sont allées interpellier, du coup dans leurs bureaux, le directeur-adjoint et le directeur des ressources humaines.

La direction du CHU campe sur ses positions, mais le personnel ne désarme pas : une mobilisation plus importante est prévue pour le 18 mars.

Correspondant LO



### • CHU de Grenoble

# Une nouvelle spécialité : la « sortologie »

Depuis quelque temps, on parle beaucoup d'une nouvelle cellule mise en place par la direction du CHU de Grenoble et destinée à accélérer la sortie des patients hospitalisés. Depuis la loi Bachelot en effet, si un hôpital garde ses malades hospitalisés trop longtemps, la « durée moyenne de séjour » s'allonge, et le déficit financier se creuse.

Cette « Unité de sortologie », comme elle est appelée, fait feu de tout bois pour sortir les patients, sans même parfois laisser le temps aux assistantes

sociales d'organiser les retours au domicile posant problème. Comme par exemple pour des personnes âgées, pour lesquelles il faut mettre en place la livraison des repas ou une aide-ménagère. Et tant pis si le patient – pardon, le client ! – est isolé et s'il ne peut se débrouiller seul.

D'ailleurs, dans certains services, le personnel n'accepte plus que cette cellule vienne y mettre son nez !

Correspondant LO

## • Classement Forbes

# Aux JO des milliardaires, seuls les exploités sont perdants

Dans le classement annuel des grandes fortunes du magazine *Forbes*, rien n'est vraiment étonnant, pour les commentateurs. Les États-Unis dominent le monde des riches : sur un total de 1 645 milliardaires répertoriés, les Américains sont 493, contre 43 « seulement » en France, pays capitaliste de moindre envergure – la première Française, au 15e rang, est l'inévitable Liliane Bettencourt, talonnée de près par Bernard Arnault.

Tout au plus les commentateurs notent-ils que ces super-riches sont plus nombreux qu'un an plus tôt, leur effectif a augmenté de 15 %. Ce faisant, ils cumulent à eux tous 6 400 milliards de dollars contre 5 400 l'année précédente, un pactole en hausse, lui, de 18 %. Pour les amateurs de records, c'en est un : ces milliardaires n'ont jamais été aussi nombreux depuis que le classement existe, et c'est la 28<sup>e</sup> année.

Cette année, s'amuse certains, Bill Gates, le fondateur de Microsoft, a repris le haut du podium au « roi mexicain des télécommunications », Carlos Slim. Leurs fortunes reposent sur l'industrie de l'informatique, des télécommunications, de la grande distribution, du luxe... et évidemment sur les spéculations boursières.

Rien d'étonnant, en effet. Il est juste révoltant de comparer ces 1 600 grandes fortunes aux trois milliards de pauvres (43 % de la population de la planète) qui vivent, eux, avec moins de 2 dollars par jour, comme ces ouvrières bangladaises qui fabriquent pour 40 dollars par mois les vêtements vendus dans les magasins occidentaux – dans la chaîne Wal-Mart, par exemple.

Les mille milliards supplémentaires accumulés cette année par le petit groupe de capitalistes recensés par *Forbes* ne tombent pas du ciel : ils sont le surplus de richesse provenant de

l'exploitation plus intense de travailleurs des mines, des usines, des ports et de la terre, ils sont le prix du sang des 1 100 morts de l'effondrement de l'usine textile de Rana Plaza à Dacca, en avril 2013, de tant d'autres accidents du travail ou « simplement » morts de faim.

Viviane LAFONT

## Une famille en or

Parmi les premiers du classement *Forbes* figurent quatre membres du clan Walton, les fils, fille et autres de Sam Walton, fondateur dans l'Arkansas de l'empire Wal-Mart de la grande distribution. À la tête de la chaîne et grâce aux bas salaires versés à leurs 2,1 millions d'employés, sans compter ceux de leurs fournisseurs dans les pays les plus pauvres de la planète, ils possèdent une fortune cumulée (145 milliards de dollars) équivalant à l'ensemble de la richesse produite cette année dans un pays comme le Vietnam.

Les grèves amplement méritées qu'ils ont dû affronter il y a un an et demi aux États-Unis n'ont visiblement guère écorné leur trésor.

## • Accessibilité des lieux publics

# Les handicapés condamnés à attendre

Mercredi 26 février, le gouvernement a annoncé que les objectifs fixés par la loi de 2005 sur l'accessibilité des handicapés à tous les locaux accueillant du public étaient inatteignables, et que les échéances fixées à 2015 seraient repoussées... à plus tard ! Il faudrait selon les cas trois ans, six ans et même neuf ans pour des aménagements « lourds » dont l'État est directement responsable.

Un projet de loi doit être déposé dans ce sens en avril. Les associations de handicapés jugent ce report inacceptable. En effet, le nombre de personnes concernées par ce manque d'aménagements et d'accessibilité atteindrait d'après l'Insee près de 10 millions. Il ne s'agit pas seulement des personnes en fauteuil roulant, mais de toutes celles qui sont en situation de déficience physique, visuelle ou mentale, en ajoutant celles qui ont un problème de santé ou qui ont subi un accident du travail.

C'est dire que ce problème devrait être une priorité depuis longtemps de la part des pouvoirs publics. Depuis quarante ans, les gouvernements en parlent, puisque la première loi sur le handicap date de 1975. Mais dans le domaine de l'aménagement des services publics, le décalage entre les mots et les faits est révoltant.

L'Association des paralysés de France (APF) considérait qu'en 2012, seuls 15 % des établissements recevant du public étaient aux normes. Moins de six écoles primaires sur dix sont accessibles aux handicapés moteurs, et la situation est encore pire pour les plus grands. Seuls quatre collèges sur dix sont aux normes, et l'Éducation nationale prévoit qu'en 2015, seulement 20 % des lycées seront accessibles.

Dans le domaine des transports publics, là aussi, le retard est manifeste et très pénalisant. Il y a certes de plus en plus d'autobus à plancher bas, 65 %

des autobus ont désormais un système d'annonce sonore des arrêts, mais ce sont les infrastructures, les arrêts, les trottoirs, qui ne suivent pas. En Île-de-France, si les 63 lignes parisiennes d'autobus sont équipées correctement, seules 89 lignes de banlieue sur 274 le sont.

La SNCF, elle, avoue que sur 172 gares sous sa responsabilité, seulement 50 d'entre elles sont accessibles. Et les autres ? Le gouvernement se prépare à lui accorder neuf ans de sursis pour se mettre en règle.

Dans le domaine du logement, ce sont les promoteurs qui ont déclenché une campagne contre ces « normes » qui, prétendent-ils, pénaliseraient la construction. En effet, la loi de 2005 en vigueur les oblige à des règles comme rendre accessibles les issues, l'intérieur des logements et les parties communes des bâtiments, adapter les parkings aux fauteuils roulants. Le PDG de Nexity a dénoncé ces normes qui feraient flamber les prix. Il a même fait une proposition : supprimer l'obligation de rendre l'ensemble des logements accessibles aux personnes en situation de handicap, et la remplacer par un simple quota de logements.

Patrons et gouvernement se retrouvent pour dénoncer les « trop nombreuses normes qui pénalisent les entrepreneurs ». Décidément bien d'accord, dans ce domaine comme dans d'autres.

Bertrand GORDES



## Le monde à l'envers

« Si PSA existe aujourd'hui, c'est grâce au gouvernement. Des gens comme vous amènent les entreprises à fermer complètement. » C'est ce qu'a répondu le député socialiste Le Guen, lors de l'émission Mots croisés de France 2, le 3 mars, à notre camarade Jean-Pierre Mercier qui dénonçait la complicité du gouvernement et de la direction de PSA.

Grâce à Le Guen, on sait donc maintenant pourquoi tant d'entreprises ferment. C'est parce qu'il existe des ouvriers qui se battent pour empêcher les licenciements. Heureusement, le gouvernement PS, lui, allonge à PSA les milliards qu'il demande et ne bouge pas le petit doigt

pour l'empêcher de licencier.

Dans le langage du gouvernement Hollande-Ayrault, cela s'appelle même « lutter contre le chômage ». Et prendre les gens pour des imbéciles.

## PS, UMP, FN : sur la même longueur d'ondes

Sur France 2, lundi 3 mars, Le Guen pour le PS, Guaino pour l'UMP et Marion Maréchal-Le Pen pour le FN ont affiché leur profonde connivence sur la question de la transparence politique. Guaino s'est félicité que, grâce au PS, « on ait évité le pire, c'est-à-dire de publier le patrimoine de tous les élus ». La député FN

s'est déclarée à son tour contre cette transparence.

Tous, FN compris, ont tressé des lauriers au « pacte de responsabilité » proposé par Hollande, tout en convenant qu'il n'y aurait évidemment pas de contrepartie en termes d'emplois aux 30 milliards de cadeaux du gouvernement au patronat. Mais Le Guen a pu fièrement proclamer qu'en matière de baisse des charges patronales, Hollande faisait, de loin, mieux que Sarkozy. Quand on est du même monde...

## Sous le vernis bleu, ça marine

Sur son blog, Paul-Marie Coûteaux, tête de liste du FN dans le cossu

6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, compare les Roms à « une lèpre » et parle de « concentrer ces populations étrangères dans des camps » afin de les mettre dans des conditions tellement abominables qu'elles préféreraient « déguerpir ». Son patron, Wallerand de Saint-Just, candidat du FN à la Mairie de Paris, ne condamne pas, disant seulement qu'il ne se serait pas exprimé ainsi.

Pas étonnant de la part de ce dernier, avocat défenseur des miliciens serbes accusés de massacres pendant la guerre civile en Yougoslavie et catholique intégriste. Pas étonnant de la part de membres d'un parti ennemi des classes populaires quelles que soient leurs origines et dont le fonds de commerce est le nationalisme et la xénophobie.

## Très attachée aux idées crasses

Brigitte Barèges, maire UMP de Montauban, s'était déjà fait remarquer pour ses idées rétrogrades quand elle avait lancé : « Et pourquoi pas des unions avec les animaux ? », lors d'une discussion sur le mariage pour tous à l'Assemblée nationale en 2011, alors qu'elle était encore députée.

Elle vient de récidiver à l'occasion de la présentation de la liste qu'elle conduira aux prochaines élections municipales. Quand est arrivé le tour du 28<sup>e</sup> candidat, seul Noir de la liste, elle a tenu à préciser : « Il est la tache de notre liste » ! Une plaisanterie crasse... aux relents bien racistes.